



HAL
open science

**Archéologie du paysage dans la Manche autour de Carentan.
Déviation de la R.N. 13 Carentan – Saint-Côme-du-Mont.
Diagnostic archéologique. Rapport de prospection et de
surveillance des travaux, juillet-août 1989**

Gauthier Langlois, Ivan Jahier, Didier Nivaut

► **To cite this version:**

Gauthier Langlois, Ivan Jahier, Didier Nivaut. Archéologie du paysage dans la Manche autour de Carentan. Déviation de la R.N. 13 Carentan – Saint-Côme-du-Mont. Diagnostic archéologique. Rapport de prospection et de surveillance des travaux, juillet-août 1989. [Rapport de recherche] Ministère de la Culture, Direction des Antiquités de Basse-Normandie; Ministère de l'Équipement, Direction départementale de l'Équipement de la Manche. 1989. <hal-02554040>

HAL Id: hal-02554040

<https://hal.science/hal-02554040v1>

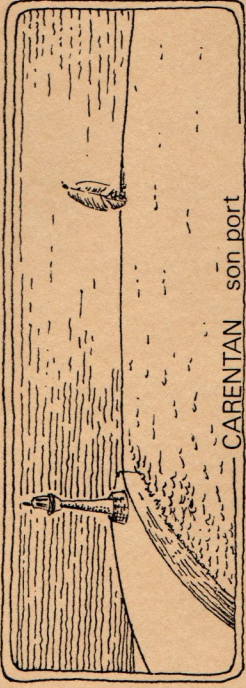
Submitted on 24 Apr 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization



- CARENTAN -
Deviation RN 13
50500 Manche.

MINISTÈRE DE LA CULTURE
DIRECTION DES ANTIQUITÉS
DE BASSE-NORMANDIE

MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT
DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DE L'ÉQUIPEMENT DE LA MANCHE

DÉVIATION DE LA R.N. 13
CARENTAN - SAINT-CÔME-DU-MONT

DIAGNOSTIC ARCHÉOLOGIQUE

RAPPORT DE PROSPECTION
ET DE SURVEILLANCE DES TRAVAUX
JUILLET-AOÛT 1989

Gauthier LANGLOIS - Ivan JAHIER - Didier NIVAUT

Version 2.0, 18/04/2014.

Référence bibliographique :

LANGLOIS (Gauthier) JAHIER (Ivan) NIVAUT (Didier). - *Déviation de la R.N. 13 Carentan - Saint-Côme-du-Mont. Diagnostic archéologique. Rapport de prospection et de surveillance des travaux, juillet-août 1989*, Caen : Direction des Antiquités de Basse-Normandie, 1989, 56 p. Mise à jour 2014, en ligne sur <http://paratge.files.wordpress.com/2014/04/carentan2.pdf>

Mots clés : paysage, baie des Veys, gués, marais, Carentan, Saint-Côme-du-Mont, Saint-Hilaire-Petitville, Cotentin, sigillée,

Résumé :

À l'occasion de la mise à quatre voies de la route nationale n° 13 entre Caen et Cherbourg, un diagnostic archéologique a été mené en 1989 au tour de Carentan. Si les découvertes archéologiques sont peu nombreuses, ce diagnostic a permis de faire le point sur l'histoire de la région de Carentan, et d'esquisser une approche archéologique et géomorphologique de son paysage de la Préhistoire à la Seconde Guerre Mondiale.

Note :

Le mobilier récolté lors de ce diagnostic ainsi que les archives produites pour ce diagnostic (plans, photographies...) sont conservés au Service régional de l'Archéologie à Caen

Mis à jour en 2014 par

Gauthier LANGLOIS.

35, Impasse des Peupliers, 11620 Villemoustaussou.

Mel : gauthier.langlois1@laposte.net

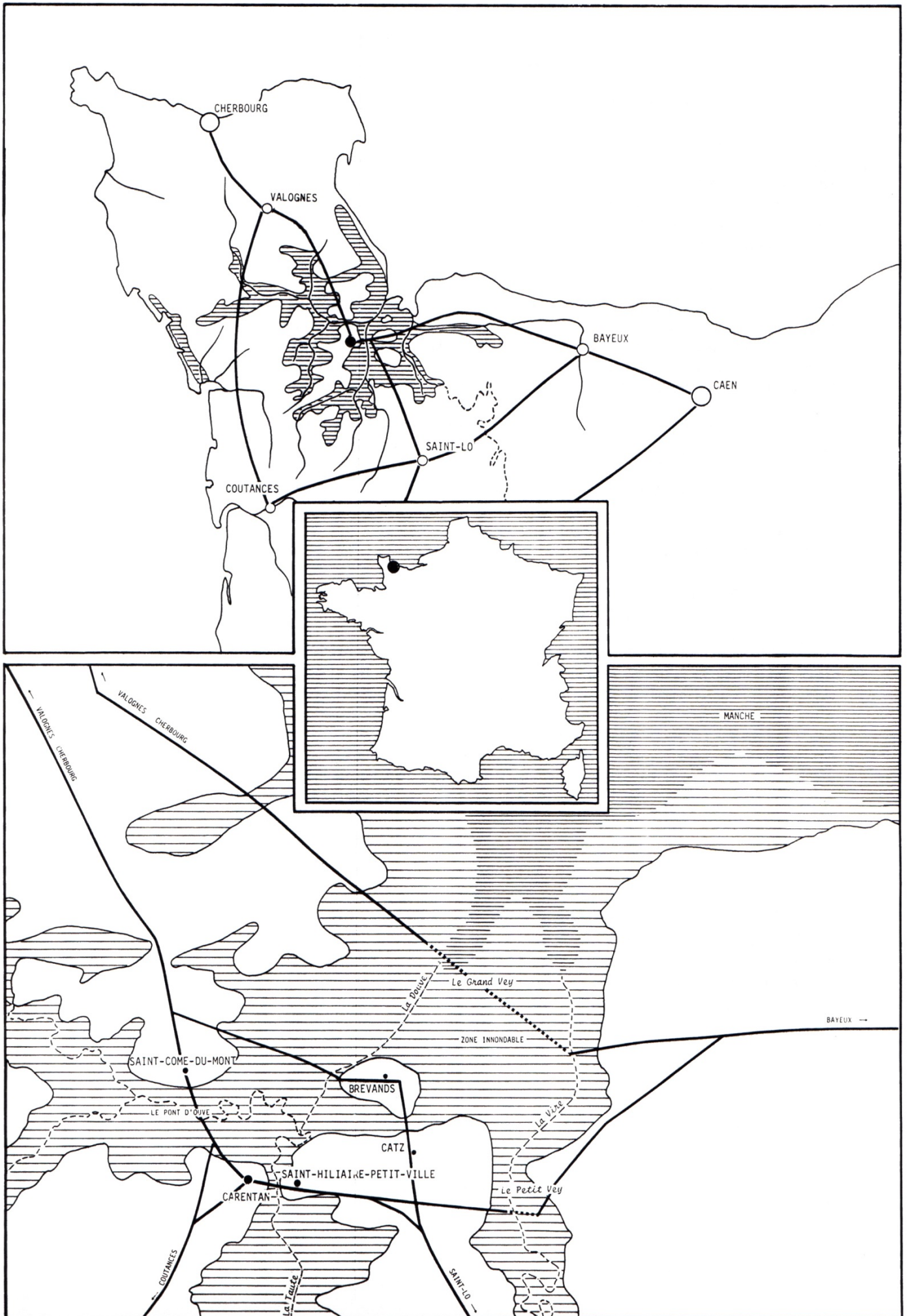
Web : <http://paratge.wordpress.com>

0.0 Avant-Propos

Dans le cadre la mise à quatre voies de la route nationale n° 13 entre Caen et Cherbourg la direction départementale de l'équipement de la Manche a programmé la mise en service pour 1992 du tronçon Saint-Côme-du-Mont - Carentan. Par son ampleur (huit km de tracé, trois échangeurs, un pont canal et divers autres ouvrages mineurs) ce projet risquait de rencontrer et de détruire un certain nombre de sites archéologiques. Une convention a donc été mise en place entre le Ministère de l'Équipement, D.D.E. de la Manche ; le Ministère de la Culture, Direction des Antiquités de Basse-Normandie ; et l'Association pour les Fouilles Archéologiques Nationales (AFAN) afin de financer une étude d'impact archéologique et éventuellement la réalisation de fouilles de sauvetages.

En raison de la spécificité du milieu traversé par une partie de la déviation : les marais de Carentan, cette dernière zone (3,5 km de tracé, 1 échangeur, le pont-canal et la déviation de la Taute) n'a pas été programmée pour cette étude, et fera sans doute l'objet d'une autre convention. Cependant, dans la perspective de cette convention, la Direction des Antiquités a demandé la consultation du Centre National de Recherches Archéologiques Subaquatique, basé à Annecy. Le C.N.R.A.S. nous a donc envoyé trois chercheurs avec qui nous avons collaboré pendant cinq jours.

Les travaux d'étude et de surveillance des travaux ont été assurés en juillet et en Août 1989 par Gauthier LANGLOIS, chargé d'étude, et Ivan JAHIER, adjoint, contractuels placés sous l'autorité et la responsabilité scientifique de M. Guy Verron, directeur des Antiquités de Basse-Normandie. Didier NIVAUT, TUC à la D.R.AC. nous a également apporté son concours.



0.1 Le Cadre Géographique : la région de Carentan et les passages de la baie des Veys

À la limite de trois régions, Bessin, Nord-Cotentin et Sud-Cotentin, dans un estuaire, Carentan occupe une position privilégiée. (Cf. pl. 1). La série de marais des vallées de la Vire, la Douve et leurs affluents délimitent et isolent ces trois régions entre lesquelles les passages sont difficiles. Seule une étroite chaîne de collines permet par Saint-Lô, Périer et La Haye-du-Puits, de rejoindre le Nord-Cotentin sans traverser les marais. En dehors de ce passage contrôlé notamment depuis l'Âge du Fer par l'oppidum du grand Mont-Castre, il existe quelques gués plus ou moins praticables suivant les saisons et les marées. Carentan se trouve précisément sur ou à proximité de deux de ces passages à gué parmi les plus fréquentés, assurant la liaison la plus directe entre Bayeux et Valognes.

La Baie des Veys, formée par l'estuaire de la Douve, de la Taute et de la Vire, doit d'ailleurs son nom à deux de ces passages (Vey = Gué). L'un, le Grand Vey, traverse l'estuaire sur des grèves découvertes à marée basse entre Sainte-Marie-du Mont et Saint-Clément. L'autre, le Petit-Vey, sur la Vire, a été remplacé au XIX^e siècle par le pont qui porte la nationale 13.

Autour de la Baie des Veys et le long de la nationale 13 qui s'est superposée à l'antique voie Bayeux-Valognes se sont créées plusieurs agglomérations. Le village de Saint-Hilaire-Petitville est situé sur le bord d'une presqu'île délimitée par les marais de la Taute et de la Vire ; la petite ville de Carentan sur le bord d'un promontoire peu élevé délimité par la Taute, la Douve et la Sève ; le village de Saint-Côme-du-Mont, comme son nom l'indique, sur le sommet d'une colline de 32 m qui forme également un promontoire dans les marais de la Douve et l'estuaire et enfin le hameau du Pont-d'Ouve, situé au pied du mont de Saint-Côme autour du passage sur la Douve.

En dehors des agglomérations l'essentiel de l'habitat est formé de fermes dispersées, et pour la plupart situées en limite des zones inondables.

En amont de Carentan les vallées sont encore occupées par des marais tandis qu'en aval, une zone peu bocagère de pré et de culture a été gagnée naturellement et artificiellement au prix d'importants travaux hydrauliques sur les marais et les atterrissements de l'estuaire. Toutes ces zones basses sont encore parfois inondées une partie de l'année.

0.2. Recherche documentaire : des sources lacunaires

Dans notre recherche documentaire nous nous sommes attachés non seulement à ce qui pouvait nous faire découvrir des sites archéologiques sur le tracé de la déviation, mais aussi de manière plus générale à ce qui pouvait nous donner des indications sur le cadre naturel et historique de la région.

Dans la Manche les archives antérieurement à l'intégration du Cotentin au duché de Normandie sont inexistantes, et restent rares jusqu'au XII^e siècle. D'autre part, les archives départementales ayant brûlées avec la ville de Saint-Lô en 1944, les archives de la ville de Carentan ayant brûlées avec l'hôtel de ville en 1987, notre documentation se limite à des sources de seconde ou de troisième main, souvent sous forme d'extraits ou de mentions difficilement exploitables au sein d'œuvres de quelques érudits. La recherche d'archives dans d'autres dépôts que ceux de la Manche n'est enfin pas facilitée par l'absence de dictionnaire topographique.

Reste donc les publications d'érudits du XIX^e siècle. Le plus intéressant d'entre eux, de Gerville, s'était attaché à recenser les découvertes gallo-romaines de la région. Il a signalé de nombreuses trouvailles de monnaies, de céramiques et de tuiles romaines, principalement à Saint-Côme et au Pont-d'Ouve. (Voir planche 4 où la localisation des trouvailles a été faite d'après les noms de lieux dits signalés par de Gerville. Celui-ci avait porté ses découvertes sur une copie du plan cadastral de Saint-Côme, copie qui n'est malheureusement pas dans le fonds de Gerville de la bibliothèque de Cherbourg.)

Ces découvertes l'ont amené à envisager la localisation de *Crouciatonum*, ou *Crouciconnum*, étape sur la route de Bayeux à Valognes signalée par le géographe grec Ptolémée et par la table de Peutinger, à Saint-Côme-du-Mont et au Pont-d'Ouve ou à Carentan le *Portus Unelli* (port de la tribu des Unelles).

Émile Lechanteur de Pontaumont a consacré quant à lui deux ouvrages à l'histoire de Carentan. À travers ses recherches on perçoit l'importance du marais et des passages dans l'économie et l'histoire de la région : découvertes de pirogues monoxyles dans le port de Carentan ; utilisation de la Douve et de la Taute comme voies navigables ; installations de moulins à marée dès le XII^e siècle notamment au Pont-d'Ouve ; mise en place de fortifications destinées à contrôler le passage, dès le XII^e siècle à Carentan, et à partir de 1353 au Pont-d'Ouve ; travaux d'endiguement, de rectification des cours d'eaux et de drainage du XII^e au XIX^e siècle.

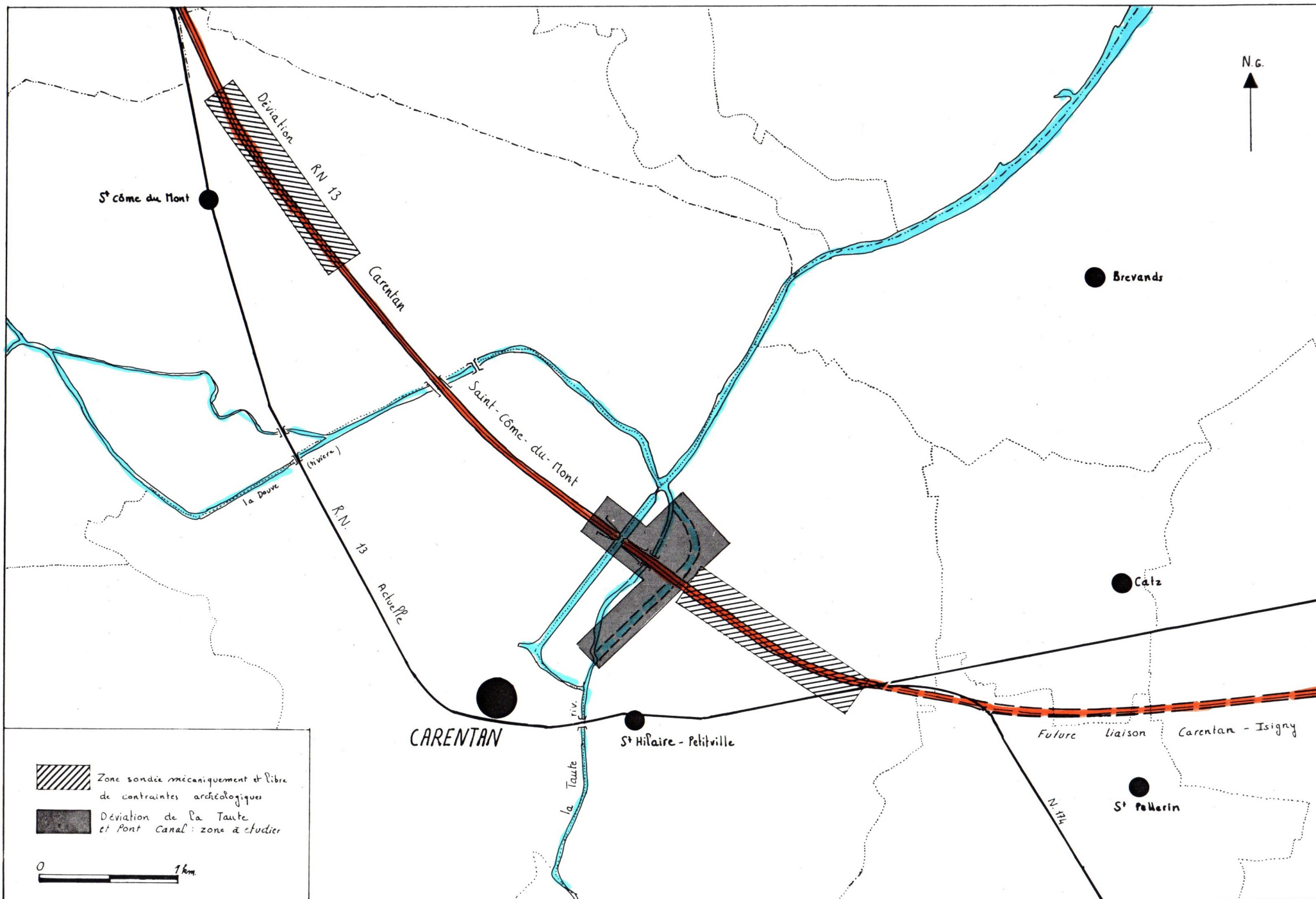
Les sources et la bibliographie de par leurs lacunes et leur imprécision topographique ne nous ayant donné aucun site localisable sur le tracé de la R.N. 13, notre recherche s'est orientée principalement sur trois problèmes :


- 1) Vérifier la présence d'une agglomération antique Saint-Côme-du-Mont.
- 2) Étudier l'évolution du paysage des premières occupations humaines à nos jours.


3) Étudier les chemins, voies et passages antiques et médiévaux.

Pour ces deux derniers problèmes nous avons tiré grand parti des photographies aériennes et des cartes.

Localisation des zones prospectées ou à prospecter sur le nouveau tracé de la R.N. 13



 Zone sondée mécaniquement et libre de contraintes archéologiques

 Déviation de la Taute et Pont Canal : zone à étudier

0 1 km

0.3 Déroulement des opérations de terrain

0.3.1. Méthodes

La quasi-totalité de l'emprise étant en prés, la prospection au sol n'a comme attendu rien donné et le recours aux sondages mécaniques s'imposait donc.

Nous avons pour cela utilisé le service d'un tractopelle muni d'un godet lisse de 0,80 m et exceptionnellement d'une pelleteuse munie d'un godet lisse de 1,80 m.

Dans le cas général nous avons sondé les parcelles par des tranchées discontinues en quinconce dans les portions linéaires de l'emprise, ou par des tranchées discontinues formant un carroyage à l'emplacement des échangeurs. Cette méthode permet une économie substantielle de terrassements pour une très grande probabilité de découverte des sites existants. En fait, ne sont susceptibles d'échapper à ce type de prospection que les sites de très faible étendue ou situés en limite de l'emprise.

En limite coteau / marais nous avons de plus réalisé des tranchées dans le sens de la pente pour une meilleure compréhension de la stratigraphie.

Enfin, à la demande des chercheurs du Centre National de Recherches Archéologiques Subaquatiques, nous avons effectué quelques sondages ponctuels en zone humide. Ces sondages étant destinés à obtenir quelques colonnes stratigraphiques et obtenir des prélèvements.

Bien sûr nous avons également pratiqué des tranchées de vérifications parallèles ou perpendiculaires aux tranchées de reconnaissances toutes les fois que se présentait un indice de site.

L'emplacement de toutes ces tranchées a été reporté sur les plans parcellaires. (Voir dossier conservé à la Direction des Antiquités de Basse-Normandie).

Les travaux de sondage ont été menés en fonction des impératifs de calendrier du chantier de la R.N. 13. Il est d'ailleurs heureux qu'aucune découverte importante n'ai été faite car elle n'aurait pu être exploitée pleinement sans retarder les travaux : les entreprises intervenant aussitôt après nous.

Tout le tracé dont l'acquisition était faite a été prospecté. Le tronçon CD 913 (route de Sainte-Marie-du-Mont) / raccordement à l'actuelle RN 13, correspondant à des travaux programmés pour 1990, étant en cours d'acquisition, nous n'avons pu y sonder que les parcelles pour lesquelles nous avons pu obtenir à temps l'autorisation du propriétaire.

Il restera donc quelques parcelles à sonder dès la prise de possession des terrains, avec la somme du budget que nous avons réservé en conséquence.

Voici ci-dessous l'état récapitulatif par parcelles des travaux et des résultats.

Explications :

Pour chaque parcelle est donné successivement le numéro de l'enquête parcellaire ; la section et numéro de la parcelle, la superficie de la partie de la parcelle dans l'emprise, en m² ; sa nature ; le type de prospection et les résultats.

Abréviations et explications : Non sondé : parcelles destinées à être remblayées, parcelles trop petites et voiries. S.Q. : sondage en quinconce ou en quadrillage. S.L. : sondage linéaire dans le sens de la pente et la direction de la RN 13. S.L.P. : sondage linéaire ponctuel en zone humide. R.A.S. : rien à signaler. À sonder : parcelles à sonder après prise de possession des terrains. Surv. : terrassements surveillés (à défaut de sondage par nos soins).

SAINT-CÔME-DU-MONT

| N° enquête parcellaire | Section | N° parcelle | Superficie dans l'emprise (m ²) | Nature | Type de prospection et résultats |
|------------------------|---------|-------------|---|------------|---|
| 1 | B | 308 | 325 | | Future zone remblayée – parcelle non sondée |
| 2 | B | 65 | 587 | | Future zone remblayée – parcelle non sondée |
| 3 | B | 66 | 1611 | | Future zone remblayée – parcelle non sondée |
| 4 | B | 324 | 510 | | Future zone remblayée – parcelle non sondée |
| 5 | B | 326 | 2191 | | Future zone remblayée – parcelle non sondée |
| 6 | B | 328 | 124 | | Future zone remblayée – parcelle non sondée |
| 7 | B | 330 | 6623 | | Future zone remblayée – parcelle non sondée |
| 8 | B | Ch. rural | 398 | chemin | Future zone remblayée – parcelle non sondée |
| 9 | B | 21 | 142 | | Future zone remblayée – parcelle non sondée |
| 10 | B | 20 | 5101 | Pré | À sonder |
| 11 | B | 14 | 339 | Pré | À sonder |
| 12 | B | 15 | 7770 | Pré planté | S.Q. 1 cartouche allemande |
| 13 | B | 317 | 325 | Chemin | Non sondé |
| 14 | B | 318 | 387 | Pré | Non sondé |
| 15 | B | Ch. rural | 818 | Chemin | Non sondé |
| 16 | B | 58 | 1435 | Pré | À sonder |
| 17 | B | 39 | 59 | Pré | Non sondé |
| 18 | B | 48 | 3451 | Pré | S.Q. R.A.S. |
| 19 | B | 47 | 4800 | Blé fauché | S.Q. R.A.S. |

| | | | | | |
|----|---|-----|------|------------|---|
| 20 | B | 40 | 5957 | Pré | À sonder |
| 21 | B | 46 | 1177 | Pré | S.Q. R.A.S. |
| 22 | B | 43 | 4183 | Pré | S.Q. R.A.S. |
| 23 | B | 44 | 7530 | Blé fauché | S.Q. R.A.S. |
| 24 | B | 78 | 82 | Pré | Non sondé |
| 25 | B | 78 | 1928 | Maïs | À sonder |
| 27 | B | 77 | 2052 | | Non sondé |
| 28 | B | 76 | 59 | | Non sondé |
| 29 | B | 288 | 5788 | Pré | S.Q. R.A.S. |
| 30 | B | 272 | 6 | Haie | Non sondé |
| 31 | B | 286 | 4725 | Pré | S.Q. R.A.S. |
| 32 | B | 32 | 284 | Haie | Non sondé |
| 35 | B | 299 | 80 | Haie | Non sondé |
| 53 | B | 39 | 137 | Haie | Non sondé |
| | B | 79 | | Pré | S.Q. 1 tegula sur 1 foyer ; 1 fosse ordures 1944 |
| | B | 107 | | Pré | 1 grenade |
| | B | 289 | | Maïs | 1 pot gaulois ; 2 fosses ordures 1944 : culasse et débris d'obus. |
| | B | 290 | | Maïs | S.Q. R.A.S. |
| | B | 298 | | Maïs | Non sondé |
| | B | 297 | | Pré | S.Q. R.A.S. |
| | B | 147 | | Pré | S.L. Os, tessons protohistoriques, gallo-romains et fin du Moyen Âge. |
| | B | 150 | | Pré | S.P.L. R.A.S. |
| | B | 151 | | Pré | S.P.L. R.A.S. |
| | B | 148 | | Pré* | Surv. R.A.S. |

*En dehors de l'emprise de la déviation, l'entreprise chargée des terrassements a utilisé pour le stockage des terres la parcelle B 148 dans laquelle les haies ont été supprimées et un fossé creusé.

SAINT-HILAIRE-PETIVILLE

| N° enquête parcellaire | Section | N° parcelle | Superficie dans l'emprise (m2) | Nature | Type de prospection et résultats |
|------------------------|---------|---------------|--------------------------------|------------|--|
| | A | 448 | | Pré | S.L.P. R.A.S. |
| | A | 444 | | Pré | S.L.P. R.A.S. |
| | A | 255 | | Pré | S.Q. quelques tessons modernes |
| 200 | A | 256 | 5489 | Pré | S.Q. R.A.S. |
| | | Ch. rural n°2 | | Chemin | Non sondé |
| 201 | A | 361 | 4575 | Pré | 1 éclat silex ; 1 fragment faisselle moderne |
| 202 | A | 360 | 1108 | Pré | S.Q. R.A.S. |
| 203 | A | 359 | 617 | Pré + maïs | S.Q. R.A.S. |
| 204 | A | 362 | 2347 | Pré | S.Q. R.A.S. |
| 205 | A | 363 | 329 | Pré | Non sondé |
| 206 | A | 404 | 67 | Haie | Non sondé |
| 207 | A | 404 | 210 | | Non sondé |
| 208 | A | 402 | 5994 | Pré | S.Q. 1 fragment tegula |
| 209 | A | 339 | 8258 | Pré + maïs | S.Q. Drains en grès XXe siècle ; quelques tessons modernes |
| 210 | A | 338 | 10178 | Pré | S.Q. R.A.S. |
| 300 | A | 320 | 21179 | Pré | S.Q. R.A.S. |
| 301 | A | 200 | 29 | Blé fauché | Surv. R.A.S. |
| 302 | A | 321 | 12785 | Blé fauché | Surv. 1 piédroit pierre calcaire sculpté |
| 303 | A | 200 | 7612 | Blé fauché | Surv. 1 lame silex, quelques tessons modernes |
| 304 | A | 199 | 4032 | Blé fauché | Surv. R.A.S. |
| 305 | A | 198 | 743 | | Surv. R.A.S. |
| 306 | A | 306 | 3128 | | À sonder. |

0.3.2 Les résultats

Les résultats des prospections mécaniques n'ont pas été à la hauteur des espérances. En particulier la colline de Saint-Côme, où l'on situe le *vicus* antique de *Crouciatonum* s'est révélé quasiment vierge de vestiges anciens, à l'exception de quelques découvertes isolées.

La quasi-absence de mobilier archéologique (tessons, silex, ossements) et de structures sur plusieurs kilomètres pose même problème. Il est possible que ce type de limon soit peu favorable à la conservation des vestiges, et expliquerait que l'on ne trouve que des tessons de grés XVIII^e-XX^e siècle.

Les observations les plus intéressantes et les deux seuls sites découverts l'ont été à la limite zone haute/zone basse, tant sur Saint-Hilaire que sur Saint-Côme. Cela tient d'une part à des conditions de conservation plus favorables, d'autre part au fait que, comme aujourd'hui, la plupart des habitats devaient être concentrés près de cette zone limite.

1. Pour une archéologie du paysage

1.1 Époques protohistoriques et gallo-romaines

1.1.1. Le problème de la transgression marine du Haut Moyen Âge

Depuis la fin de la dernière glaciation la fonte des glaces a provoqué une remontée générale des eaux qui s'est poursuivie jusqu'à nos jours. Cette remontée ne semble pas avoir été régulière : diverses sources historiques font état d'invasions par la mer des terres les plus basses de Normandie au Haut-Moyen-Âge. Si l'ampleur et le rythme de ce phénomène a été beaucoup exagéré (des légendes affirment que les îles anglo-normandes et le Mont-Saint-Michel étaient reliés à terre ferme au Haut Moyen Âge), il n'en est pas moins réel.

Le niveau de la mer étant donc légèrement plus bas dans l'Antiquité qu'au XX^e siècle, on peut penser qu'une partie des marais du Cotentin, reconquis récemment, étaient émergés à cette époque. Mais d'autres phénomènes ont joué dans la transformation du paysage : la sédimentation, importante dans les estuaires en climat tempéré et, à un moindre titre, des mouvements tectoniques dont la conséquence a pu être la baisse ou la remontée de certains terrains. (Carentan est sur une zone de failles). Il faut ajouter à cela les tassements des couches quaternaires (et particulièrement de la tourbe) ; Enfin les changements de lit de la Douve et de la Taute, qui s'observent sur photo aérienne.

Grâce aux observations archéologiques et géomorphologiques les plus récentes, nous avons quelques éléments nous permettant d'avoir une idée de l'occupation du marais de Carentan à l'époque antique. Ces observations ont été faites en limite de marais, là où les terrains sont susceptibles d'avoir subi peu de tassements et de remaniements en raison de leur faible épaisseur au-dessus du substratum.

À Saint-Hilaire, en 1982, Thierry Churin a repéré un chemin gallo-romain dans le marais, mais non loin de la zone haute. Le haut de la chaussée se trouvait à 1 m sous le sol

actuel, et les deux fossés qui bordaient ce chemin étaient remplis d'un sédiment tourbeux contemporain de la voie.

À Saint-Côme (cf. plus loin), nous avons découvert en limite du marais un tesson de la fin de l'Âge du Bronze ou de l'Âge du Fer dans une couche (n° IV de la coupe 2) comprise entre 1 et 1,40 m sous le sol actuel. Juste en dessous, une couche de tourbe scellait la berge fossile d'un large chenal ou du marais. Dans cette dernière couche (n° V de la coupe comprise entre 1,40 et 1,80 m de profondeur, ont été recueillis deux tessons roulés protohistoriques.

À Saint-Hilaire, toujours en limite du marais, nous avons retrouvé une stratigraphie comparable à celle de Saint-Côme, (cf. coupe n° 3) et une structure qui pourrait être la continuation de la voie romaine susdite, dont le haut émergeait d'un niveau tourbeux, à 1 m sous le sol actuel.

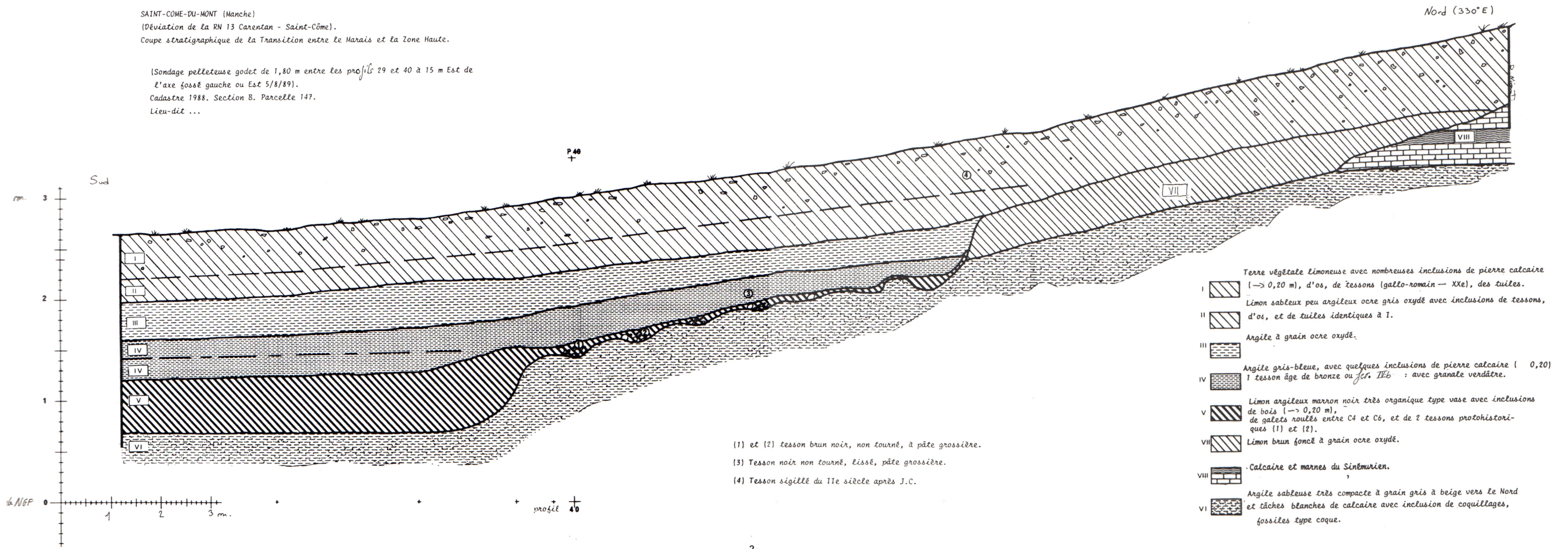
Ces éléments nous indiquent : 1) une sédimentation minimale de 1 m d'alluvions depuis l'Antiquité. 2) Seules les terres situées à environ 1,10 m au-dessus du niveau moyen actuel de la mer à Saint-Côme, et environ 1,40 m à Saint-Hilaire (Cf. coupes 2 et 3, altitude du haut de la tourbe) étaient émergées en permanence, sauf inondation ou marée importante bien-sûr. 3) Le marais, (ou tout au moins de larges chenaux), caractérisé par des formations tourbeuses, commence au même endroit qu'aujourd'hui là où nous avons fait nos observations, ou quelques dizaines de mètres après pour l'observation de T. Churin.

En résumé, et dans la limite très ponctuelle de nos éléments d'informations, il semble que la zone humide antique ait été guère moins importante que de nos jours : la transgression a été compensée par une sédimentation sensiblement égale en hauteur. La probabilité de rencontrer des habitats gallo-romains en dehors de la limite marais / zone haute et d'éventuelles îles semble faible. Par contre d'autres sites liés à la proximité de la mer, à la présence de fleuves et à l'utilisation des marais sont susceptibles d'être rencontrés par les travaux : pêcheries et salins (attestés au Moyen-Âge), ports, gués etc.

En construisant le port de Carentan au milieu du XIX^e siècle, les travaux ont permis de découvrir dans la tourbe et à une profondeur de 2 à 3,75 m, divers objets gallo-romain et de l'Âge du Bronze, ainsi que deux pirogues monoxyles. L'observation des photos aériennes montre que ce port a recoupé un chenal fossile de la Taute, dans lequel devaient se trouver les découvertes ci-dessus. Compte tenu de la présence à proximité d'une voie antique - que nous allons étudier- il est raisonnable de penser qu'il y avait là un port dès l'Âge du Bronze.

SAINT-CÔME-DU-MONT (Manche)
 (Déviation de la RN 13 Carentan - Saint-Côme).
 Coupe stratigraphique de la Transition entre le Marais et la Zone Haute.

(Sondage pelleuse godet de 1,80 m entre les profils 29 et 40 à 15 m Est de
 l'axe fossé gauche ou Est 5/8/89).
 Cadastre 1988. Section B. Parcelle 147.
 Lieu-dit ...



- I Terre végétale limoneuse avec nombreuses inclusions de pierre calcaire (→ 0,20 m), d'os, de tessons (gallo-romain - XXe), des tuiles.
- II Limon sableux peu argileux ocre gris oxydé avec inclusions de tessons, d'os, et de tuiles identiques à I.
- III Argile à grain ocre oxydé.
- IV Argile gris-bleue, avec quelques inclusions de pierre calcaire (→ 0,20) 1 tesson âge de bronze ou fer. IIIe : avec granule verdâtre.
- V Limon argileux marron noir très organique type vase avec inclusions de bois (→ 0,20 m), de galets roulés entre C4 et C6, et de 2 tessons protohistoriques (1) et (2).
- VII Limon brun foncé à grain ocre oxydé.
- VIII Calcaire et marnes du Sintmurien.
- VI Argile sableuse très compacte à grain gris à beige vers le Nord et tâches blanches de calcaire avec inclusion de coquillages, fossiles type coque.

- (1) et (2) tesson brun noir, non tourné, à pâte grossière.
- (3) Tesson noir non tourné, lissé, pâte grossière.
- (4) Tesson sigillé du IIe siècle après J.C.

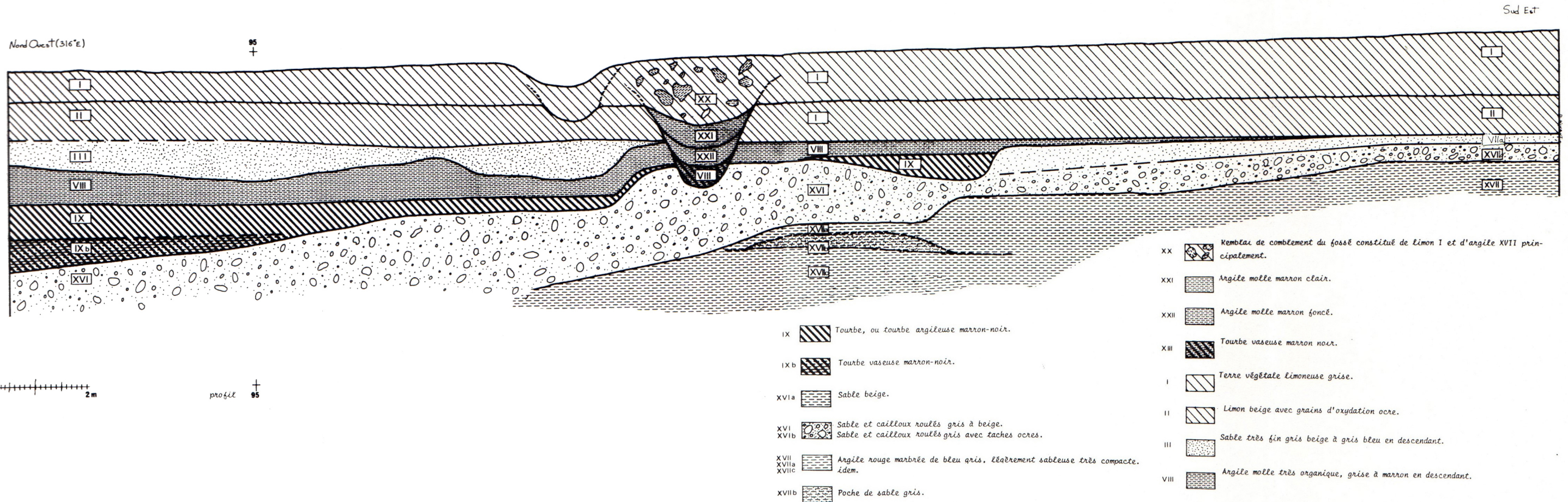
Coupe 2

SAINT-HILAIRE PETIT-VILLE (Manche)

(Déviation de la RN 13 Carentan - Saint-Côme-du-Mont)

Coupe stratigraphique de la Transition entre le Marais et la Zone Haute

(Sondage pelleuse godet de 0,80 m entre les ^{profils} 96 et 95, sur l'axe du fossé droit (ou Sud-Ouest). lieu-dit "Le Rivage" Cadastre 1981 Section A3 parcelle 255



Coupe 3

1.1.2 Les Voies et les passages à gué

Nous avons déjà vu que Carentan et la baie des Veys constituaient les passages obligés de la liaison Bayeux-Valognes. Pour la traversée du marais de Carentan et du marais d'Isigny plusieurs gués et voies ont été utilisés concurremment ou successivement. Parmi ces passages nous allons en étudier trois qui étaient ou semblent avoir été utilisés par les Romains et certainement avant : la voie Bayeux-Valognes par Carentan, la voie Bayeux-Valognes par le Grand-Vey, et un chemin intermédiaire par Saint-Côme et Brévands.

Les sources antiques

La table de Peutinger (copie médiévale d'une carte antique) nous apprend l'existence d'une voie passant par *Augustodunum* (Bayeux), *Crouciconnum*, et *Alauna* (Valognes). Le géographe grec Ptolémée, parlant de la tribu gauloise des *Unelli* qui habitait le Cotentin, nous apprend d'autre part l'existence d'un *Portus Venelorum* (Port des Unelli) à proximité du *vicus Crouciatonum*.

De Gerville, s'appuyant sur les quelques découvertes gallo-romaines de Saint-Côme, et tous les chercheurs qui l'ont suivi, ont identifié la voie décrite par la table de Peutinger avec l'actuelle route nationale 13 et par là, ont identifié *Crouciatonum* (ou *Crouciconnum*) avec Saint-Côme-du-Mont ou Carentan.

Cette voie, qui le plus souvent se confond avec la R.N. 13 mais en diffère par endroits, présente en effet toutes les caractéristiques d'une route romaine importante. Les nombreuses trouvailles gallo-romaines faites depuis le XVII^e siècle dans les environs de Carentan se situent pour les deux-tiers le long de cette voie et confirment sa datation. (Cf. pl. 4).

Son tracé ne pose pas de problèmes : de Houesville à Carentan la R.N. 13, construite ici vers 1760, superposée à la voie antique avec les modifications de tracé suivantes : entre Saint-Côme et le Pont d'Ouve la R.N. 13 a coupé un léger virage et se situe à quelques m. à l'Est de la voie antique. La voie antique passait ensuite au centre de Carentan, par la place de la République. Sur ce tronçon, on rencontre le toponyme le Ferage (au Nord de Saint-Côme) signifiant Champ de foire.

De Carentan à Saint-Pellerin elle correspond à l'actuel CD 544, puis traverse la Vire au Petit-Vey à 1,2 km au Sud de la R.N. 13 avant de remonter en ligne droite vers le Nord-Est sur Isigny. Sur ce tronçon on rencontre plusieurs toponymes évocateurs : « Saint-Pellerin » (chapelle sans doute utilisée par des pèlerins), « Saint-Sauveur » Saint qu'on devait évoquer avant de passer ce gué, particulièrement dangereux si l'on en croit les récits du XVIII^e siècle ;

La « Chasse ferrée », toponyme désignant traditionnellement une route charretière importante.

Enfin, l'étude des photos aériennes et des cartes topographiques montrent que le parcellaire s'organise autour de cette voie et qu'elle sert souvent de limite entre deux communes. A l'opposé on ne rencontre aucune de ces deux caractéristiques sur le tronçon Saint-Hilaire - Isigny de la R.N. 13, qui est daté pour partie du XVIII^e siècle.

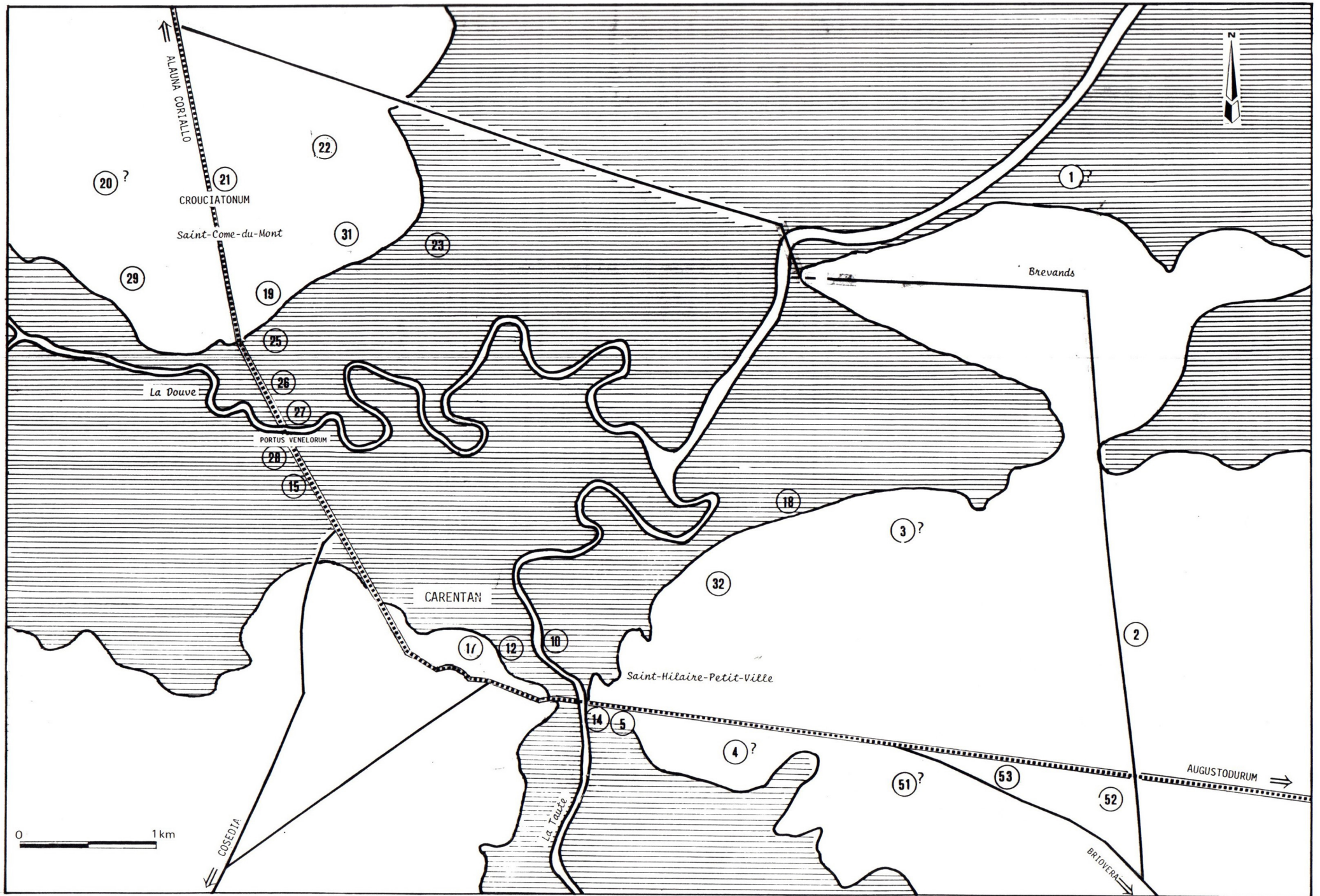
La Voie Bayeux - Valognes par le Grand Vey et Saint-Clément, utilisée jusqu'au XIX^e siècle, semble également une importante voie antique par son tracé rectiligne, et par les toponymes qui l'accompagnent : « La Chaussée », « le Grand Chemin » etc. Cependant nous ne connaissons pas les découvertes archéologiques qui auraient pu être faites sur son tracé et confirmer sa datation. L'avantage de cette voie était de n'emprunter qu'un seul gué, au lieu de trois par Carentan. Mais ce gué, fort dangereux selon les sources historiques, n'était pas accessible par marée haute ou par mauvais temps, inondation printanière etc.

Entre ces deux voies, du reste bien connues des historiens locaux, nous avons repéré un troisième chemin entre Saint-Côme et Brévands, qui sert de limite entre les cantons de Sainte-Mère-Église et de Carentan. Ce chemin, rectiligne jusqu'à la Douve, s'observe assez bien en photo aérienne même là où il n'est conservé que sous forme de fossés ou de haies. La Douve traversée au moulin de Brévands, il partait soit vers Brévands (CD 444, tracé retenu sur la carte), soit il longeait le coteau par le Sud et dans les deux cas rejoignait le CD 89 pour se diriger sur Saint-Pellerin. Sa datation n'est pas certaine. Cette voie risque d'être recoupée par les travaux de la déviation, là où elle rejoint l'actuelle R.N. 13 entre Saint-Côme et Houesville.

En dehors des liaisons Bayeux-Valognes, mentionnons les voies qui partaient vers *Briovera* (Saint-Lô) depuis Carentan, vers *Cosedia* (Coutances) depuis Saint-Pellerin. Leur tracé respectif est aisément identifiable à partir là encore des limites de communes, du parcellaire, et des lieux dits. Modifiées par endroits au Moyen-Âge, remplacées au XVIII^e siècle par les actuelles routes nationales, elles sont portées sur la carte de Cassini (1756-1758).

Il reste enfin un réseau de chemins secondaires, dont certains devaient exister à l'époque antique. Seules des fouilles peuvent les distinguer des multiples chemins médiévaux et modernes. A été recoupé en 1982 et en 1989 un chemin allant sans doute de Carentan à la mer (cf. supra et plus loin).

Planche 4 : Carte des environs de Carentan dans l'Antiquité. Les numéros correspondent aux découvertes archéologiques anciennes décrites dans les notices de la partie 2.3



1.1.3 L'habitat

Pour les périodes protohistoriques nous ne pouvons pas déduire grand-chose des quelques découvertes isolées faites au XIX^e siècle et au cours de nos prospections.

Si l'on considère les vestiges de tuiles et de briques romaines comme des indices d'habitats gallo-romains, les habitats semblent avoir été plus denses près de la voie antique, et particulièrement à Saint-Côme, au Pont d'Ouve, et à Carentan. Cela ne suffit pas pour prouver l'existence de *vicus* en chacun de ces endroits. Cependant, les découvertes faites en 1760 au lieu-dit l'Amont de Saint-Côme, de nombreuses sépultures antiques laissent présager de l'existence d'une agglomération antique. Les cimetières antiques étant traditionnellement situés aux limites des agglomérations gallo-romaines et au bord des chemins, le centre de ce village se situerait soit entre l'Amont et l'actuel bourg ; soit au Pont-d'Ouve.

En dehors des abords de la route l'habitat semble assez dispersé et en général se situe comme maintenant surtout près du marais : La Basse-Addeville, les Droueries, Rampan etc. autant de fermes sur les terres desquelles ont été découverts des vestiges. En tout cas, les sondages que nous avons effectués sur la déviation de la R.N. 13, laquelle coupe la totalité du Mont de Saint-Côme, montrent, par leur stérilité, que l'hypothèse d'une véritable ville romaine telle qu'on les connaît dans d'autres régions, dense et étendue, est à exclure. Les fouilles et les sondages pratiqués cet été par Thierry Lepert à Valognes (*Alauna*), vont dans le même sens et semblent confirmer l'hypothèse de De Gerville : même dans les agglomérations l'habitat est peu dense, voire dispersé et la construction de ces habitats devait surtout utiliser la terre et le bois (ce qui expliquerait les découvertes de tuiles sans substructions).

En résumé, la présence d'un *vicus* gallo-romain sur Saint-Côme est très probable mais ce *vicus* ne peut être identifié à *Crouciatonum* que dans la mesure où l'on n'en connaît pas d'autres qui conviennent en Cotentin entre Bayeux et Valognes. Pour ce qui est de l'identification du *Portus Uenelorum*, on peut hésiter à le situer au Pont d'Ouve, prolongement de l'agglomération de Saint-Côme et port sur la Douve attesté au Moyen-Âge ; et à Carentan, dont l'existence d'un port sur la Taute fait peu de doutes pour les raisons évoquées plus haut.

Planche 5 : Carte des environs de Carentan à l'époque médiévale et moderne. Les numéros correspondent aux notices des sites médiévaux de la partie 2.3. Les points correspondent aux fermes actuelles d'après la carte I.G.N. En hachuré: les zones gagnées sur les marais avant la fin du XVII^e siècle.



1.2 Moyen Âge, Époque Moderne : l'installation des Normands, la reconquête du marais

En Cotentin le Haut-Moyen Âge est encore moins bien connu qu'ailleurs. On sait qu'au VI^e siècle le pays est conquis par des Saxons et des Frisons, puis rentre dans la mouvance bretonne avant d'être conquis par les Normands. Les chroniques de l'abbaye de Mont-Saint-Michel situent d'autre part la remontée du niveau de la mer dans cette période. Du Haut Moyen Age tout ce que nous connaissons sur les environs de Carentan ce sont les toponymes d'origine saxonne ou scandinave comme Blactot, Houesville... Tout comme dans le nord Cotentin cette densité de toponymes est interprétée par les historiens comme une zone de forte implantation scandinave.

Avec l'intégration du Cotentin au duché de Normandie la région retrouve une certaine stabilité et c'est sans doute au IX-XI^e siècle que se fixent les villages et l'habitat tel que nous les connaissons. La présence ou les mentions des églises romanes de Saint-Côme, Saint-Hilaire etc. montrent que les paroisses qui donneront naissance aux communes semblent fixées au XII^e siècle. C'est également au XII^e siècle que l'on a la première mention de travaux hydrauliques sur Carentan. Si l'on se fie à la toponymie les premières zones reconquises sur les marais semblent être situées à Blactot, hameau situé en pleine zone de marais entre la Douve et la Taute, et dont l'étymologie scandinave (topt = domaine), lui assure une certaine ancienneté ; ainsi qu'au Haut Dicq. Ce dernier toponyme, d'origine également scandinave, fait allusion à une digue, sans doute élevée le long de la Taute.

Donc à partir du XII^e siècle au moins, jusqu'à nos jours, se sont poursuivis des travaux d'aménagement hydraulique. Grâce aux cartes anciennes, et aux photographies aériennes on peut tenter d'établir une chronologie relative des différents travaux.

Entre la Douve et Saint-Côme, la lecture du paysage est aisée : on repère facilement un ancien lit de la Douve (porté sur la pl. 5). Sur les cartes du XVII^e siècle ce lit est déjà partiellement abandonné au profit d'un lit artificiel endigué. La rectification du cours de la Douve sera achevée au XIX^e siècle. Le chemin de Pénême, entre la Douve et la zone haute délimite deux zones de marais au parcellaire totalement différent. À l'ouest le marais est partiellement bocager, et près du chemin se sont installés des habitats. À l'est, les parcelles, non bocagères, correspondent à une mise en valeur effectuée au XVIII^e siècle. Le chemin de Pénême (en latin *penes mare* = presque la mer) correspond nettement à une ligne de rivage endigué, antérieure à la fin du XVII^e siècle.

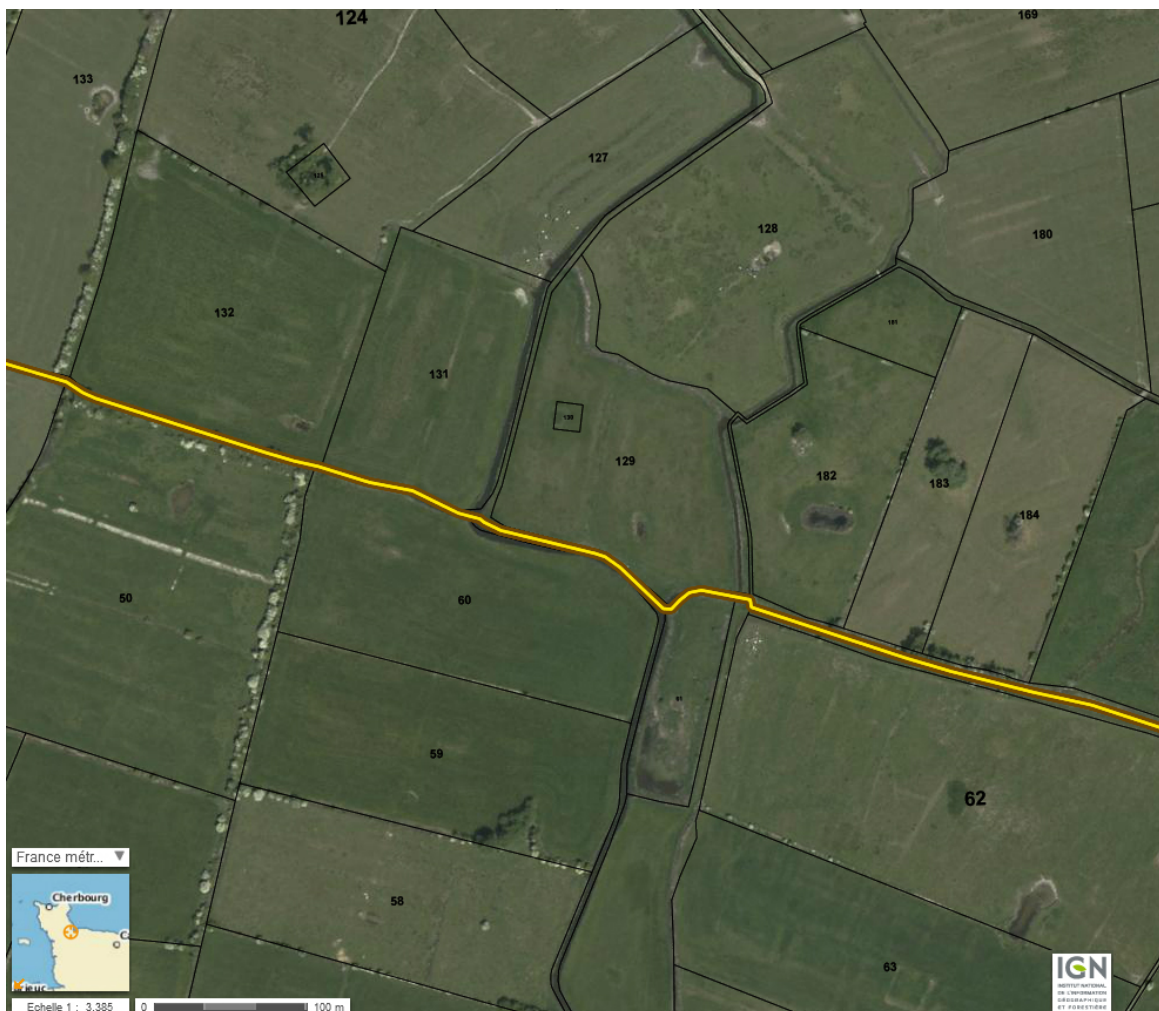
Entre la Taute et Saint-Hilaire la lecture est moins aisée : les anciens méandres fossiles de la Taute sont nombreux et la zone est partiellement oblitérée par le canal de Carentan construit au XIX^e siècle. La rectification du cours de la Taute, en accord avec la toponymie et les textes, semble beaucoup plus ancienne et plus progressive que celle de la Douve : certains méandres fossiles, qui constituaient pourtant le lit avant rectification, n'apparaissent pas dans le parcellaire, et ne sont visibles que sur photo aérienne. Il en est de

même du parcellaire, qui ne résulte pas d'un lotissement en parcelles régulières de terres nouvelles, contrairement aux polders mais semble résulter d'une conquête progressive sur le marais, parcelle par parcelle. Le toponyme Le Rivage est là pour nous rappeler que la limite la zone haute constituait autrefois la limite des marais.

Si l'on examine maintenant l'implantation actuelle des habitats (planche 5) on s'aperçoit que celui-ci est essentiellement implanté le long de la voie romaine Bayeux-Valognes, de quelques axes secondaires dont certains semblent une création médiévale, ainsi que sur les rivages du marais.

1.3 Les dernières transformations du Paysage (XVII^e-XX^e siècles)

Outre la poursuite des travaux hydrauliques : création du port de Carentan, construction de polders, rectification des cours d'eaux, cette période se caractérise par l'orientation de l'agriculture vers l'élevage de vaches laitières et de chevaux. Trouvant de plus grands profits dans la vente du beurre, du lait et du fromage que dans la culture, les paysans transforment leurs champs en prés. Le bocage est renforcé, les haies constituant d'utiles clôtures. En marais, moins bocager, les paysans construisent des coupes vents pour les vaches. Ce sont des enclos carrés de 10 à 20 m de côté, entourés d'une haie et d'un fossé d'où la terre a été retirée. La plupart ont été rasés récemment mais s'observent encore très bien sur photographie aérienne comme au sol par différence de croissance des végétaux au-dessus des fossés¹. Sont également construits des abreuvoirs, fosses creusées jusqu'à la nappe phréatique, dont chaque parcelle en marais est équipée (Voir ci-dessous).



Le parcellaire en zone de marais. En jaune la limite entre les cantons de Sainte-Mère-Église et de Carentan sur l'ancien chemin Saint-Côme – Brévands. Photo aérienne extraite du site Géoportail.

¹ Ces structures très visibles sur les photographies aériennes mais peu visibles au sol nous avaient surpris, d'autant qu'elles s'accordaient au parcellaire d'origine antique. C'est en interrogeant les paysans et habitants de la région que nous avons appris leur fonction et leur datation.

La relative richesse amenée par l'élevage a permis d'autre part aux paysans de se construire de grandes fermes en pierre. Les moellons calcaires sont le plus souvent prélevés sur place à Saint-Côme, dans les bancs de roches du Sinémurien. Plusieurs de ces carrières se trouvent d'ailleurs sur le tracé de la déviation de la R.N. 13. Celles-ci sont souvent aménagées ensuite en abreuvoirs, comme dans la ferme des Droueries. C'est à l'occasion du creusement de ces abreuvoirs ou de ces carrières que De Gerville a pu au début du XIX^e siècle faire ses découvertes archéologiques.

1.4 La seconde guerre mondiale

1.4.1. Les évènements

Le 6 juin 1944, tandis que la première armée américaine débarque de part et d'autre de la baie des Veys sur les plages d'Utah et d'Omaha, deux divisions aéroportées atterrissent entre Sainte-Mère-Église et Saint-Côme-du-Mont. Les vallées de la Douve et de la Taute ayant été inondées par les Allemands, certains parachutistes se noient d'ailleurs dans les marais. Un régiment de parachutistes allemand se maintenant autour de Carentan pour empêcher la jonction des deux corps d'armée américains, les combats durent jusqu'au 8 juin à Saint-Côme et au 12 juin à Carentan. Au cours de ces combats fut touché le hameau de la Basse-Addeville, tout proche. (Cf. BERNAGE (G.), BENAMOU (J.P.), GRENNEVILLE, *Normandie, album mémorial. 6 juin - 22 août 1944*, Bayeux : Heimdal, 1988.)

Plusieurs traces de ces sept jours de combats ont pu être observés sur la colline de Saint-Côme : une grenade américaine, les déchets d'une infirmerie et d'une cuisine près du sommet de la colline autour du carrefour du CD 913 (Route de Sainte-Marie-du-Mont et d'Utah-Beach) ; des fragments d'obus sur le coteau et au début de la zone de marais, illustrant les échanges d'artillerie entre les Américains et les Allemands défendant Carentan ; un masque à gaz allemand complet en bas de la colline ; quelques douilles et étuis.

Près du sommet de la colline de Saint-Hilaire et de l'actuelle Nationale 13, dans l'emprise de la déviation, les Américains avaient installé un gigantesque hôpital de campagne dont nous avons retrouvé quelques canalisations ; les fondations de ces bâtiments, quant-à-elles, ayant été pour la plupart détruites par les derniers agriculteurs.

1.4.2 Les découvertes sur Saint-Côme-du-Mont

- Parcelle B 15, au milieu du champ : une cartouche allemande.
- Parcelle B 107, dans la haie qui borde la voie communale n° 203 reliant le CD 913 à la Basse Addeville, tout près du carrefour avec le CD 913 : grenade américaine, quadrillée, jaune, en parfait état ; une douille complète.

- Parcelle B 289, tout près du carrefour du CD 913, deux fosses (L=1,50 m , h=0,90 m) contenant une couche de 0,20 m de déchets carbonisés sur place d'une infirmerie de campagne : flacons de produits pharmaceutiques, ampoules de verre, aiguilles de perfusions, seringues, bandes de gaze...
- Parcelle B 79, également tout près du carrefour du CD913, une fosse contenant notamment des centaines de boites de conserves.
- Parcelles B 289 et B 290 : nombreux -fragments d'obus de gros calibre, particulièrement près de de la rupture de pente, et une culasse d'obus.
- Parcelle B 150 : une culasse d'obus de gros calibre.
- Dans la haie qui sépare la parcelle B 297 et la voie communale n°206 dit chemin du Bel Esnault : un masque à gaz allemand complet quoique en mauvais état, dans un étui métallique ; deux étuis éclatés de cartouches allemandes.

Aucun mobilier ci-dessus n'a été prélevé, à l'exception de la grenade, récupérée par les services de déminage.

1.5 Conclusions

1.5.1 Le diagnostic

Sur la totalité du tracé prospecté, aucun des sites découverts ne mérite une recherche archéologique supplémentaire, ce qui n'exclut pas cependant la découverte et l'exploitation archéologique de sites peu étendus qui pourraient être découverts fortuitement lors des travaux de terrassement. Les quelques parcelles qui n'ont pu être prospectées par tranchées le seront après prise de possession des terrains par la D.D.E. De même, une surveillance des travaux s'imposera lors de la réalisation du raccordement de la déviation et de l'actuelle R.N. 13 : deux voies romaines sont susceptibles d'être recoupées.

1.5.2 L'apport scientifique

Les découvertes archéologiques faites lors de cette prospection sont peu nombreuses et peu impressionnantes. Cependant ce diagnostic a permis de faire le point sur l'histoire de la région de Carentan, et d'esquisser une approche archéologique et géomorphologique de son paysage.

1.5.3 Les perspectives

Tant sur la suite des travaux de la déviation de la R.N.13 (dérivation de la Taute, Pont-Canal), que sur la Liaison R.N. 13 Saint-Hilaire - Isigny, les diagnostics archéologiques qui y

sont envisagés devraient s'orienter prioritairement vers l'archéologie du paysage. Ceci nécessite une approche pluridisciplinaire largement ouverte sur les sciences de la nature (géomorphologie, sédimentologie, palynologie etc.)

2. Descriptions techniques et planches

2.1 Les sites

2.1.1 Saint-Côme-du-Mont

Commune de SAINT-CÔME-DU-MONT

Lieu-dit : Le Mont - Le Bel-Esnault

Cadastre, 1988. Section B. Parcelle 147

Coordonnées Lambert Zone I : X = 338,85 Y=187,55 O = 50

Carte I.G.N. 25 000^e 1311 Est (Sainte-Marie-du-Mont)

Localisation : à 1 km. E.S.E. de Saint-Côme-du-Mont, entre la ferme du Mont et le château du Bel-Esnault, en contrebas du chemin du Bel-Esnault. (Cf. pl. 4 et 5, n°31).

Description

Ce site est caractérisé par une abondance de tessons de la fin du Moyen Âge ou du de l'Époque moderne dans la partie Est de la parcelle, du chemin du Bel-Esnault au début de la zone basse.

Pour en reconnaître son extension et découvrir d'éventuelles structures, trois tranchées ont été faites à la pelleteuse dans le sens de la pente. La première (godet lisse de 0,80) au milieu de l'emprise de la future R.N. 13 ; la seconde, dans l'axe du futur fossé de la R.N. 13 à 15 m. Est de l'axe de la première (godet lisse 1,80) ; la troisième à 30 m. Est de la première (godet lisse 1,80 m). Nous les appellerons respectivement tranchées 1, 2 et 3.

La tranchée 1 a livré un peu de matériel céramique XIV^e-XVI^e siècles (voir plus loin) et quelques os de bovidés dans les couches supérieures I et II (terre arable + limon) mais aucune structure.

La tranchée 2 a livré un matériel identique dans les mêmes couches mais plus abondant. Elle a d'autre part recoupé un fossé dont le fond était à 1,40 m sous la surface. Ce

fossé était creusé au nord dans le substratum argileux et au sud dans un niveau vaseux. Il a livré une quarantaine de tessons appartenant à la même céramique : un grès très fin de très bonne qualité, couleur marron-rouge à engobe externe noire, dont la forme n'a pu être reconstituée (ni bords ni fonds), ainsi que des ossements de bovidés (mâchoire supérieure droite, vertèbres... sans traces de découpe de boucherie apparentes ; des coquillages et une coquille d'huitre. Le tout était pris dans un sédiment vaseux d'une vingtaine de centimètres d'épaisseur. Le profil du fossé n'a pu être observé. En biais par rapport à la pente et situé partiellement en dehors de la zone du marais, ce fossé était sans doute destiné, plutôt qu'au drainage d'un terrain en pente, à l'évacuation d'eaux usées (par exemple le purin d'une étable).

La tranchée 3 a livré en couche I et II un matériel très abondant : de la céramique semblable à celle des tranchées 1 et 2 ; des os (dont une défense de sanglier et une mâchoire inférieure d'ovicapridé) ; trois fragments de tuiles à rebord, 2 tessons appartenant à une céramique sigillée (cf. pl. 6), et deux éclats en silex (cf. pl. 12). Aucune structure d'origine humaine n'a pu être observée, par contre d'intéressantes observations stratigraphiques et géomorphologiques ont pu être faites (cf. coupe 2). La couche IV (argile correspondant sans-doute à un dépôt marin) contenait un tesson non roulé, de pâte grossière noire non tournée mais soigneusement lissée. Ce tesson peut être daté de la fin de l'Âge du Bronze ou de l'Âge du Fer. Sur un rivage fossile scellé par la couche argilo-tourbeuse V ont été découverts par ailleurs 2 tessons roulés, non tournés, à pâte grossière brun-noir avec dégraissants blancs (calcaires ?), ainsi qu'un fragment d'os long, non identifié. Ces deux tessons sont de facture protohistorique (Néolithique à Âge-du-fer).

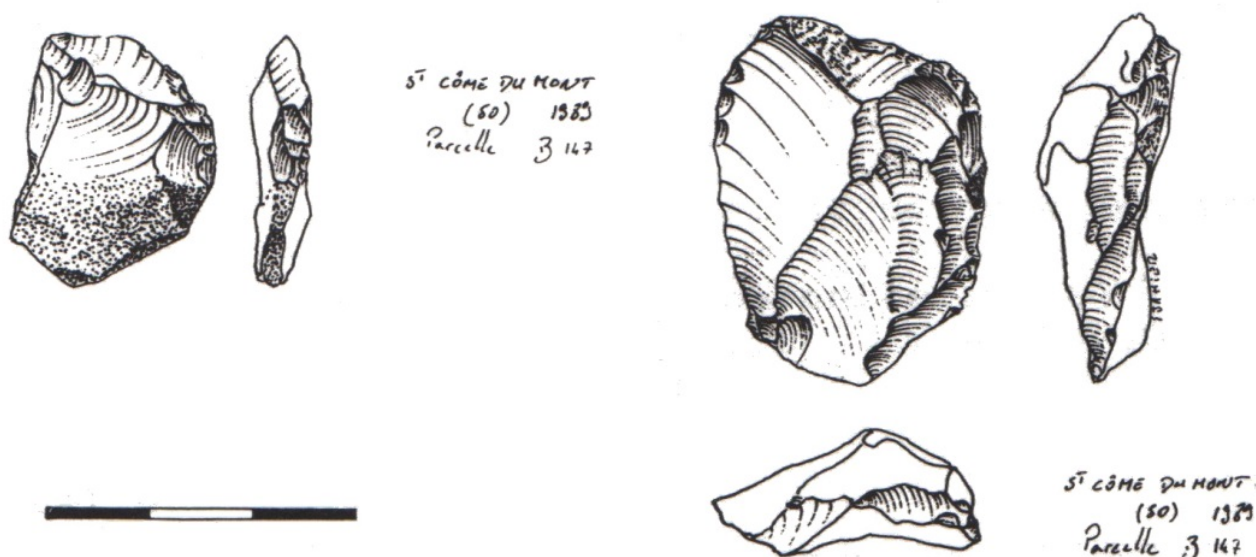


Planche 12

Le matériel

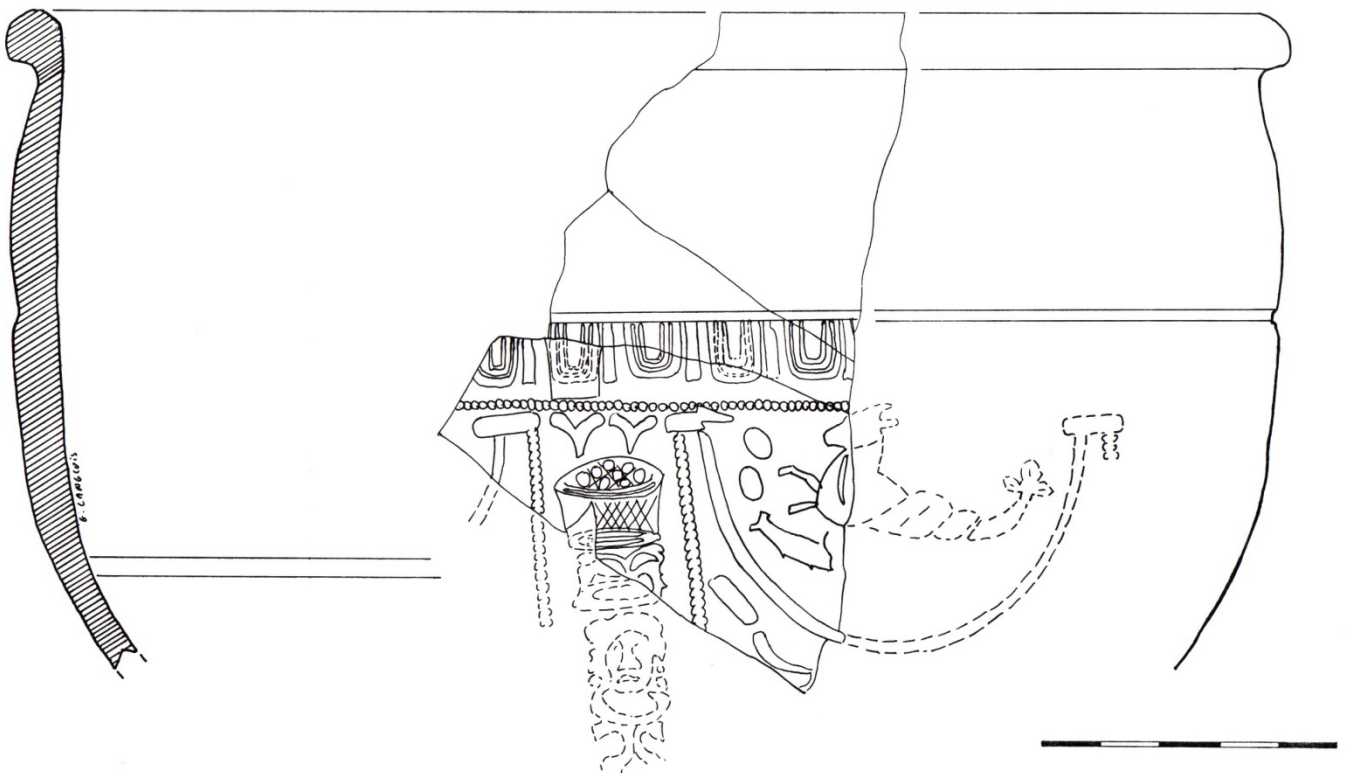
Le tesson de sigillée (planche 6)

Deux motifs sont identifiables :

Un monstre, marin (car à proximité d'un poisson), tourné à gauche. Il s'agit sans doute du taureau marin Oswald 42 (reproduit sur le dessin en pointillés), motif utilisé à Lezoux sur des formes Drag. 377, notamment par les potiers BVTRIO, IVSTVS, PAVLLVS et CINNAMVS (règnes de Trajan à Antonin). Sur ce tesson les pattes de l'animal sont plus courtes, donc le poinçon utilisé était sans doute abîmé ou surmoulé.

Une corbeille surmontant deux poissons entrelacés. Il s'agit probablement du type Rogers Q2 (reproduit sur le dessin en pointillés), utilisé à Lezoux par CINNAMVS. Le motif de ce tesson est plus complet que celui publié par Rogers.

Ces deux motifs permettent de dater ce tesson des règnes de Trajan à Antonin (98 à 161 A.D.). Cf. OSWALD : *Index of figure type in terra sigillata* et ROGERS, *Poterie sigillée de la Gaule centrale*, XVIII^e supplément à Gallia. C.N.R.S., 1971.

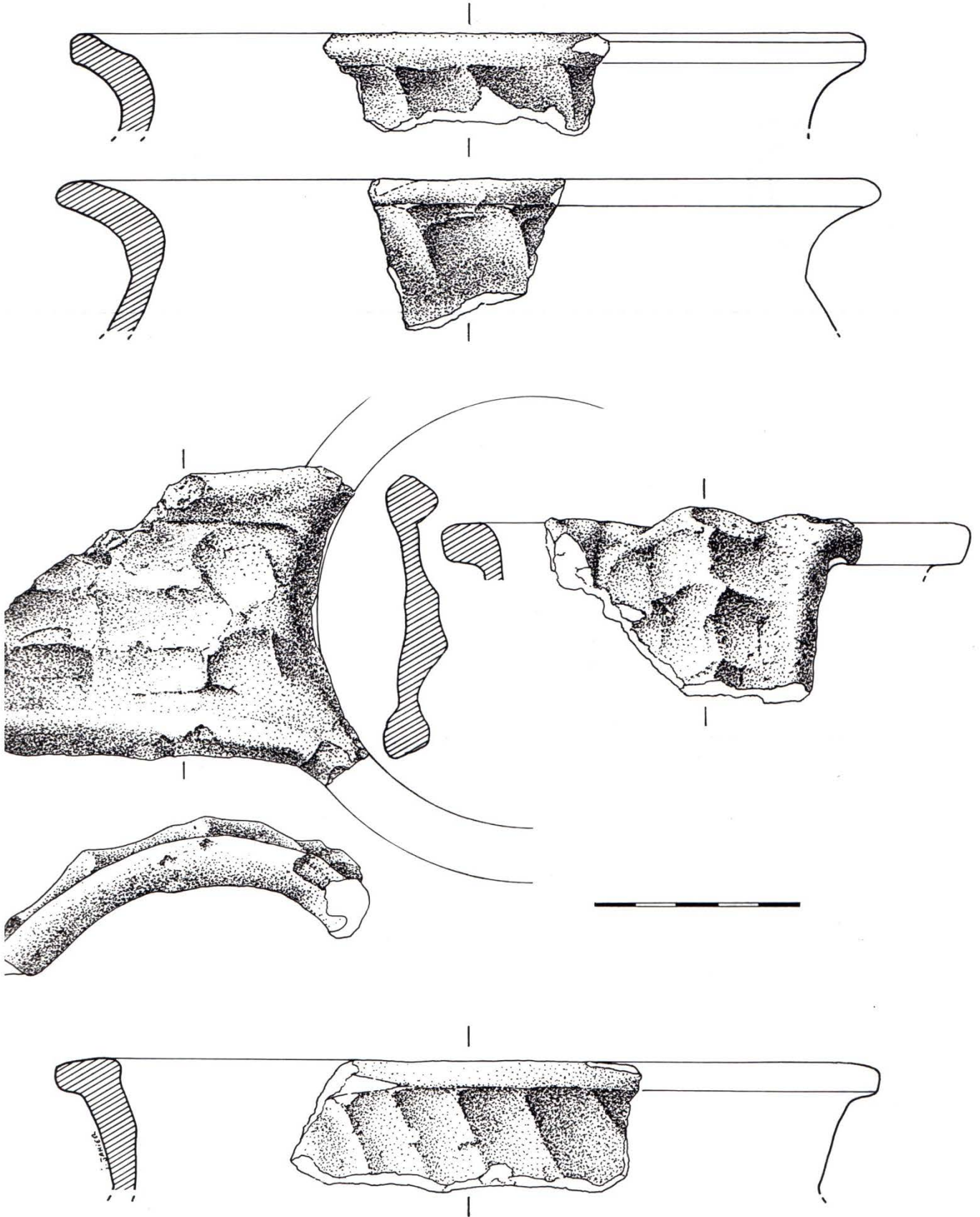


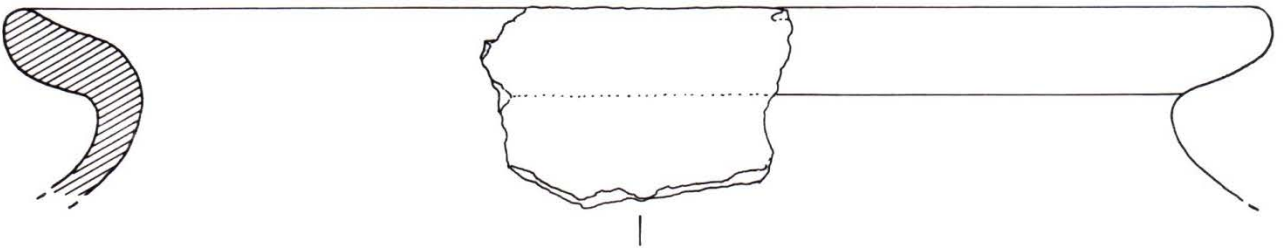
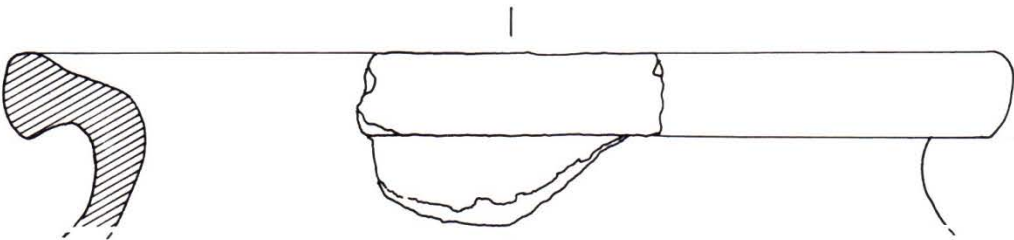
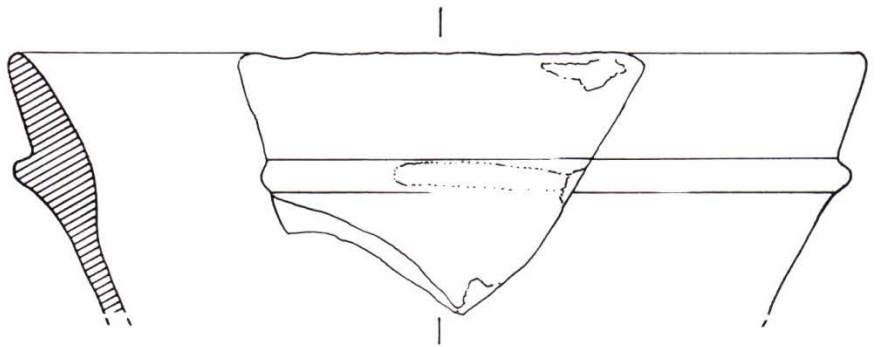
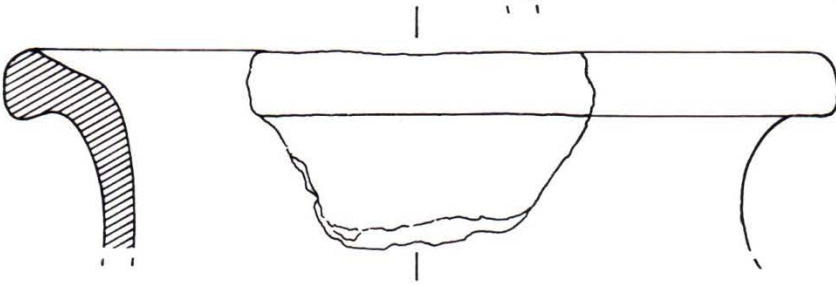
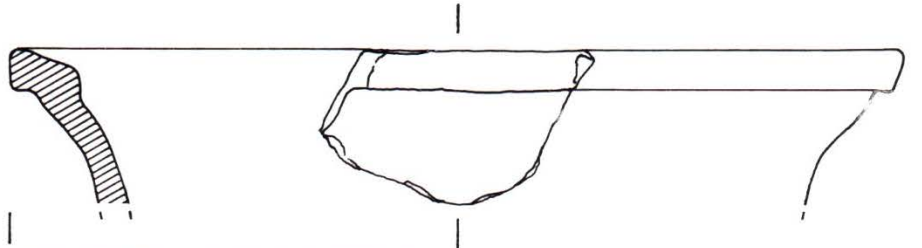
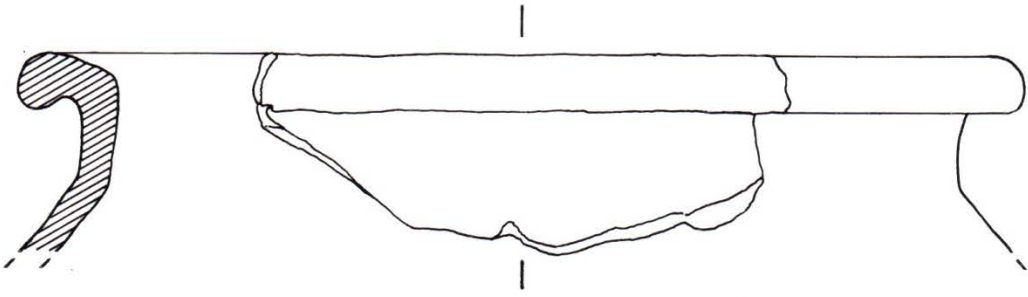
La céramique médiévale ou moderne (planches 7 à 10)

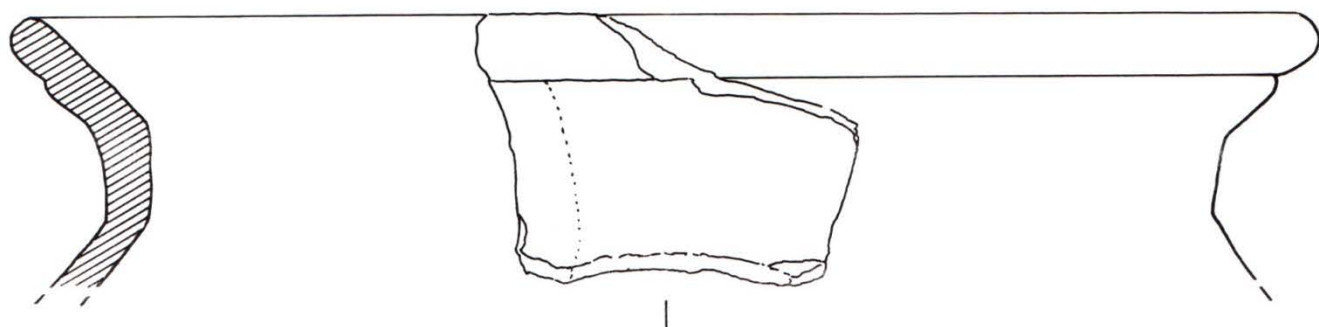
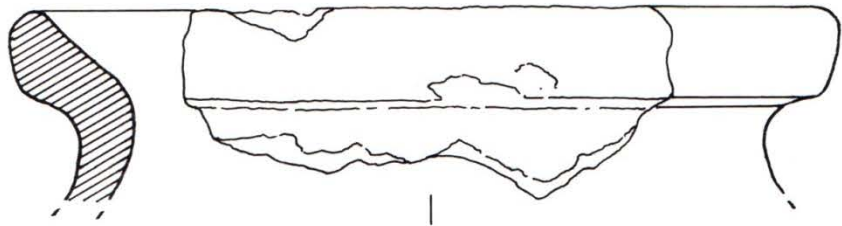
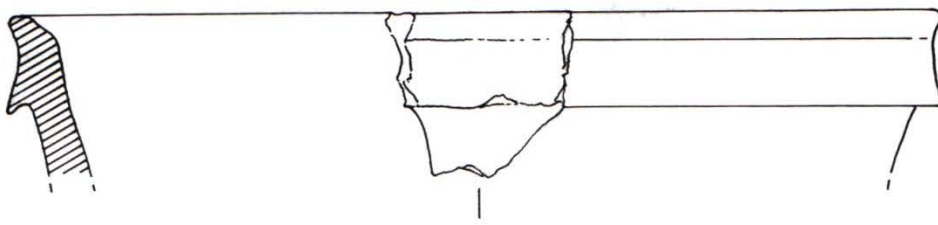
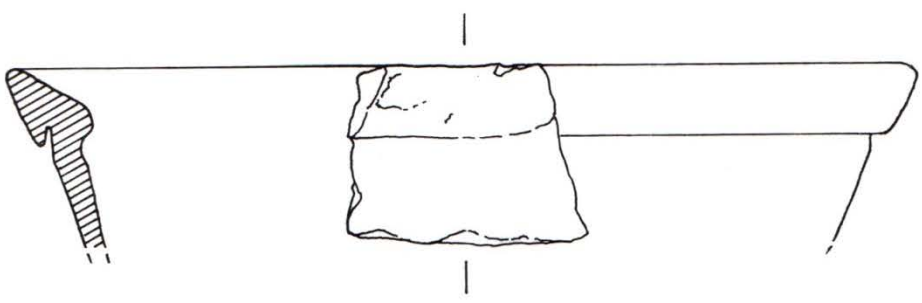
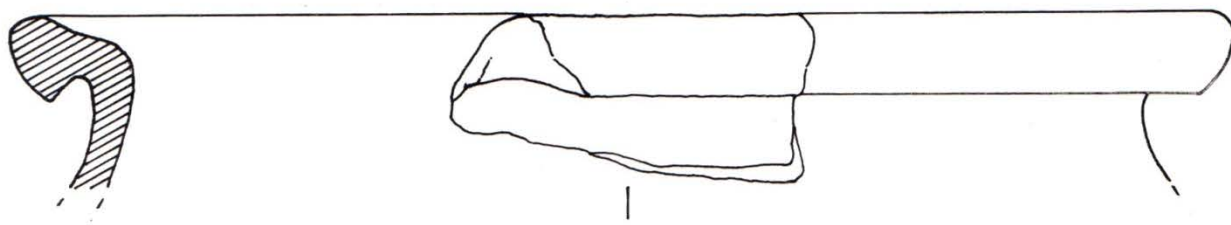
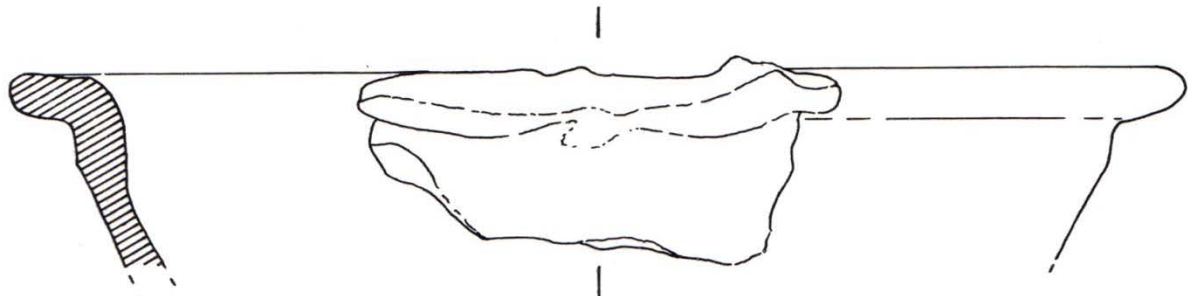
Il s'agit d'un lot assez homogène, formé pour l'essentiel de pâtes à gros dégraissant quartzeux (jusqu'à 0,6 mm), de couleurs gris-bleu, jaune ou rose. Certaines sont très caractéristiques par leur couleur gris-bleu avec des points orange autour de grains de dégraissants calcaires. Par leur dureté et la présence de quartz dans la pâte, ces céramiques sont proches des grès.

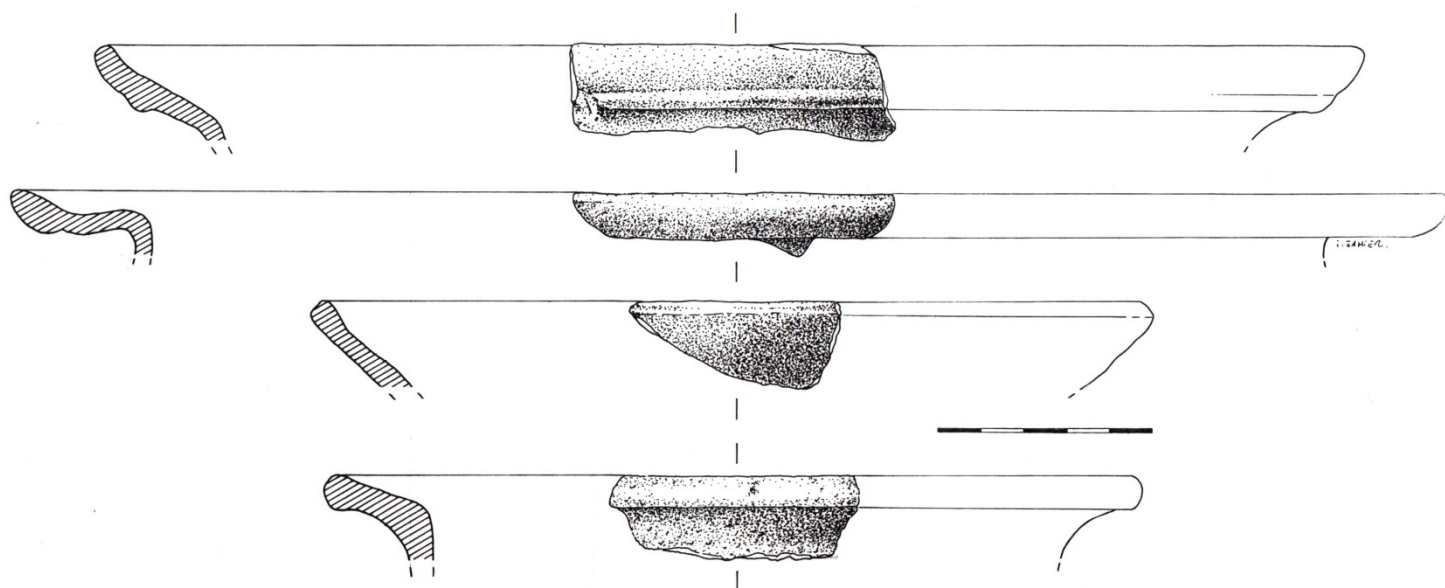
Les formes : on rencontre des pichets à anse très large (6 à 7 cm) ; des pots dont la lèvre est parfois décorée d'impressions au doigt (cf. pl. 7), des formes ouvertes correspondantes peut-être à des assiettes ou à des plats (pl. 10).

Toutes ces caractéristiques permettent de dater ces céramiques de la fin du Moyen Âge ou du début de l'époque Moderne.









-10-

Interprétation du site

Le mobilier comporte des degrés d'érosion divers, et est réparti sur une surface minimale de 40 X 40 m et une épaisseur maximale de 0,60 m. (La limite Est du site n'a pas pu être étudiée car en-dehors de l'emprise de la R.N. 13.). Le mobilier n'est pas en place, sauf dans le petit fossé qui par son mobilier semble avoir été comblé plus tardivement. Les habitats modernes les plus proches sont à 250 m environ (le Mont, le Bel-Esnault, la Haute-Maison).

Ces éléments laissent penser que l'on est proche d'un site d'habitat qui se situait peut-être dans la parcelle voisine à l'Est (La densité de mobilier augmentant vers l'Est), donc à l'extérieur de l'emprise de la R.N. 13. Cette dernière parcelle (B 146 du cadastre) se situe au bas du coteau qui porte la ferme dite « La Haute-Maison ». Ce toponyme implique qu'il existait un lieu-dit la « Basse-Maison », qui pourrait correspondre à notre site. (Cf. à proximité les lieux dits la « Haute-Addeville » et la « Basse-Addeville »).

Le peu de matériel gallo-romain recueilli n'implique pas nécessairement la présence d'un habitat antique à proximité : les tuiles ont pu être réutilisées comme matériau de construction, le tesson de sigillée a pu être récupéré à titre de curiosité.

Conclusions

En l'absence de structures et de couches en place, la partie du site concernée par l'emprise de la R.N. 13 ne mérite pas d'autres recherches archéologiques. Cette zone vient d'autre part d'être recouverte par les remblais de la R.N. 13.

2.1.2 Saint-Hilaire-Petit-Ville

Commune de SAINT-HILAIRE-PETITVILLE

Lieu-dit : Le Rivage

Cadastre, 1988. Section A. Parcelle 255

Coordonnées Lambert Zone I : X = 341,23 Y = 185,14

Carte I.G.N. 25 000^e 1312 Est (Carentan).

Localisation : à 1 km au N.N.E. de Saint-Hilaire-Petitville, en contrebas du chemin de la Carrière. (Cf. pl. n° 32)

Description

Comme le précédent, ce site constitue la limite entre la zone haute et la zone basse et humide. C'est un petit promontoire où la zone haute vient mourir en pente douce sur un fossé constituant le début de la zone basse. Deux structures ont été repérées : un fossé, et une structure non identifiée correspondant peut-être à une voie. Aucun matériel n'a été découvert, en dehors de quelques tessons vernissés dans la couche arable.

La structure à identifier

En limite N.E. de l'emprise de la R.N. 13 et de la zone haute, la pelleteuse a recoupé, à 1,20 m. de profondeur, un niveau très compact de cailloux (calcaires et grés) (noté A), reposant sur un autre niveau de cailloux roulés (noté B). Deux autres tranchées parallèles ont été alors pratiquées pour reconnaître l'extension de cette structure. Celle-ci est limitée à l'Ouest par un large fossé ou un chenal, rempli d'un sédiment vaseux voire tourbeux qui se poursuit vers l'Ouest sur une plus faible épaisseur après le fossé. Le fond du fossé est partiellement rempli de cailloux roulés en continuité avec le niveau qui forme la base sur laquelle sont les grés et les calcaires. Les deux niveaux de cailloux ont chacun une épaisseur d'environ 0,15 m et sont parfaitement horizontaux, sans aucune irrégularité. Ils reposent sur le substratum géologique (couches XVI et XVII cf. p.) Le niveau A a été reconnu dans chaque tranchée sur une longueur de 3 m. Le niveau B se poursuit lui sur 1 m supplémentaire et y est recouvert par une fine couche de la vase du fossé.

Un sondage pratiqué quelques mètres au Nord-Ouest de cette structure, et de l'autre côté du fossé actuel, n'a pas retrouvé ces deux couches A et B. La limite de l'emprise de la R.N. 13 n'a pas permis de pousser les investigations au Nord -Est.



Saint-Hilaire-Petitville, vue en plan de la supposée voie romaine (Cf. 2.1.2)

Le fossé

Dans le but d'étudier la transition stratigraphique entre la zone haute et le marais, et dans l'espoir de recouper la structure précédente nous avons pratiqué une tranchée de 40 m. le long de la limite Sud-Ouest de l'emprise. (cf. coupe 3). Cette tranchée a recoupé, en plus d'un petit fossé visible en surface, un autre fossé, de 1,26 m. de profondeur, comblé d'abord par des dépôts vaseux (couches VIII, XXII et XXI, puis par un remblai constitué de limon de surface et d'argile du substratum. Ces couches n'ont fourni aucun mobilier.

Interprétation

En 1982 Thierry Churin, lors du creusement d'un gazoduc, avait repéré à 800 m. au N.E. du présent site, un chemin gallo-romain situé dans le marais non loin de la limite de la zone haute. Ce chemin, enfoui sous environ 1 m. de sédiments marins, était constitué d'un cailloutis de calcaire de 3,20 m. de large et était bordé de deux fossés, remplis de tourbe. La présence de tuiles romaines dans l'un des fossés et dans le cailloutis ont permis de le dater. (Cf. § 2.3.4, n° 18). Le fouilleur avait interprété cette structure comme un chemin reliant Carentan à la mer.

Notre structure pourrait correspondre à un tronçon du même chemin si cette structure possède bien toutes les caractéristiques d'un chemin. Mais il n'est pas certain que

notre structure soit linéaire et compte-tenu des limites de l'emprise l'existence d'un fossé coté amont n'a pu être vérifiée. Aucune ornière n'a été repérée et aucun mobilier découvert. Si cette structure n'est pas une voie, par l'épaisseur des cailloutis et leur compactage, celle-ci est d'une tout autre qualité que le petit chemin repéré par T. Churin. Toutefois dans les deux sites les cailloux ont un calibre similaire et homogène.

En raison de la qualité des matériaux et l'horizontalité des deux couches l'hypothèse d'une digue est peu vraisemblable.

Il reste que cette structure pourrait être aussi la butte témoin de deux couches disparues du Trias. Mais cela n'expliquerait pas la formation de la couche A, constituée partiellement de calcaire qui ne semble pas roulé, car il n'y a pas d'affleurements calcaires sur la butte de Saint-Hilaire.

Conclusions

Même si l'origine de cette structure n'est pas résolue, l'emprise de la R.N. 13 a été suffisamment sondée à cet endroit. Le site devrait d'autre part être recouvert par une faible épaisseur de remblais en septembre 1989.

Dans le cadre des travaux de dérivation de la Taute, prévus pour l'été 1990, il sera peut-être possible de recouper et d'étudier la même structure un peu plus loin.

2.2. Découvertes isolées sur le tracé de la déviation

(Les coordonnées Lambert ont été calculées à partir des amorces de carroyage portées sur les plans de l'enquête parcellaire. La marge d'erreur de localisation des découvertes sur ces plans est inférieure à 5 mètres.)

2.2.1 Commune de SAINT-CÔME-DU-MONT

Commune de SAINT-CÔME-DU-MONT

Lieu-dit :

Cadastre, 1988. Section B. Parcelle 289. N° enquête parcellaire :

Coordonnées Lambert Zone I : X = 338,52 Y = 187,99

Profondeur d'enfouissement P = 1,43 m.

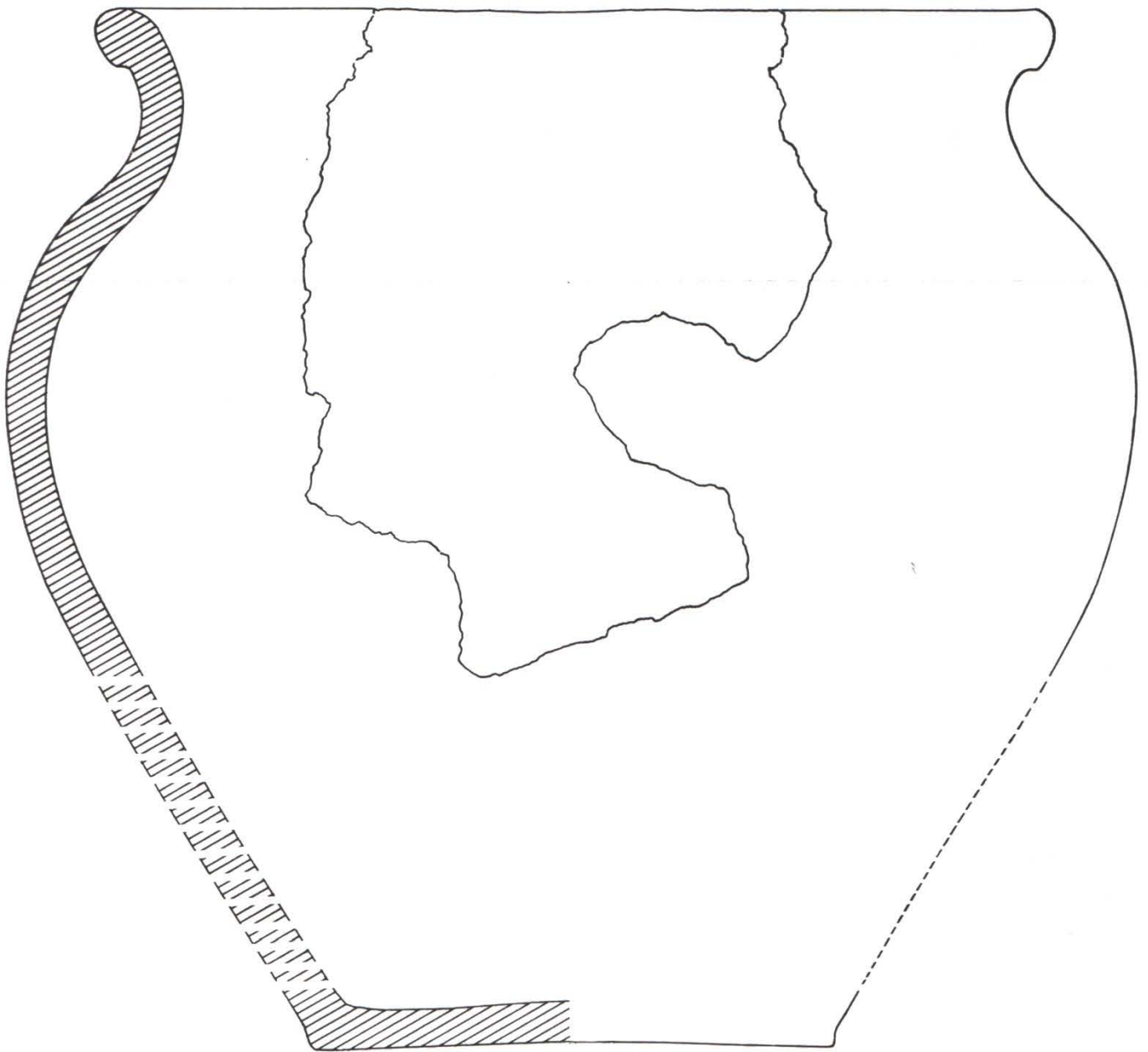
Dessin : planche 11

Désignation et description : Vase Tène finale ou début époque gallo-romaine. Céramique à pâte fine, brun-noir, dont la surface interne et externe était recouverte d'une pellicule de cendres. Le bas de la céramique était dans un niveau de tout-venant (cailloux roulés, sable et limon) non quaternaire, le haut était compris dans le limon quaternaire. Aucun fossé ou

fosse n'a pu être mis en évidence tant en coupe qu'en plan. La céramique, était écrasée en place (tout en moins le bas, le haut ayant été enlevé par la pelleuse) et était devenu très fragile (se desquamant, voire se diluant dans l'eau). Des tranchées de vérification et un décapage de 40 m² n'ont apporté aucun mobilier ou structure associé. Seul un petit éclat de silex a été découvert contre la céramique.



Saint-Côme-du-Mont. Fond de céramique gauloise ou gallo-romaine (Cf. 2.2.1)



Commune de SAINT-CÔME-DU-MONT**Lieu-dit :****Cadastre**, 1988. Section B. Parcelle 79. **N° enquête parcellaire :****Coordonnées Lambert** Zone I : X = 338,462 Y = 189,023**Profondeur d'enfouissement** P = 1,20 m.**Dessin** : non.

Désignation et description : 1 fragment de tuile de l'épaisseur d'une tegula reposant sur un petit foyer plat caractérisé par une petite aire de terre rubéfiée et quelques cendres et charbons de bois mêlés à la terre recouvrant le tout. Des tranchées de vérification parallèles et perpendiculaires n'ont rien donné.

2.2.2 Commune de SAINT-HILAIRE-PETITVILLE**Commune de SAINT-HILAIRE-PETITVILLE****Lieu-dit :****Cadastre**, 1988. Section A. Parcelle 361. **N° enquête parcellaire** : 201**Coordonnées Lambert** Zone I : X = 341,405 Y = 185,007**Profondeur d'enfouissement** P = surface**Dessin** : non.

Désignation : éclat en silex.

Commune de SAINT-HILAIRE-PETITVILLE**Lieu-dit :****Cadastre**, 1988. Section A. Parcelle 361. **N° enquête parcellaire** : 201**Coordonnées Lambert** Zone I : X = 341,374 Y = 184,932**Profondeur d'enfouissement** P = surface**Dessin** : non.

Désignation : bord de faisselle en céramique beige vernissée verte. Époque moderne.

Commune de SAINT-HILAIRE-PETITVILLE**Lieu-dit :****Cadastre, 1988. Section A. Parcelle 362. N° enquête parcellaire : 204****Coordonnées Lambert Zone I : X = 341,510 Y = 184,900****Profondeur d'enfouissement P = surface****Dessin : non.**Désignation : un nucléus silex et un éclat silex à proximité**Commune de SAINT-HILAIRE-PETITVILLE****Lieu-dit :****Cadastre, 1988. Section A. Parcelle 402. N° enquête parcellaire : 208****Coordonnées Lambert Zone I : X = 341,517 Y = 184,873****Profondeur d'enfouissement P = 0,30 m****Dessin : non.**Désignation : fragment de tuile à rebord (Tegula). (Non prélevé).**Commune de SAINT-HILAIRE-PETITVILLE****Lieu-dit :****Cadastre, 1988. Section A. Parcelle 339. N° enquête parcellaire : 209****Coordonnées Lambert Zone I : X = 341,75 Y = 184,67****Profondeur d'enfouissement P = 0,30 m****Dessin : non.**Désignation et description : drain reconnu sur 3 m, dirigé vers une fosse comblée au sud ; constitué de cylindres en terre cuite ou en grés de longueur, L = 0,30 ; de diamètre externe O = 0,07 ; et de diamètre interne O = 0,045. (4 éléments conservés). Datation : XVIII^e-début XX^e siècle.

Commune de SAINT-HILAIRE-PETITVILLE

Lieu-dit :

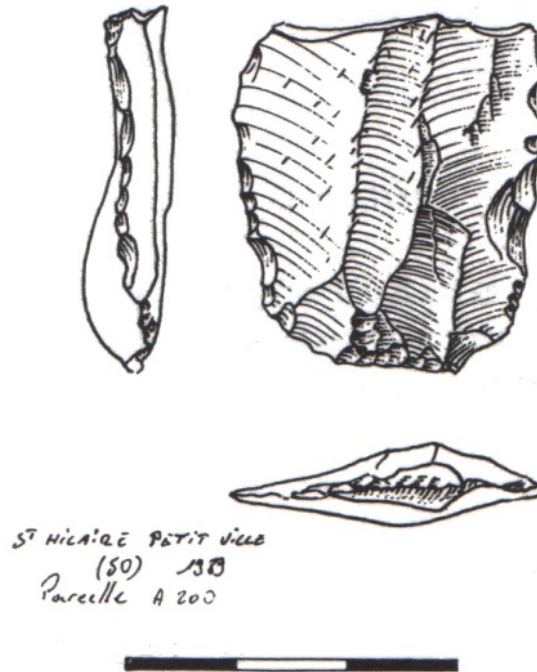
Cadastre, 1988. Section A. Parcelle 200. N° enquête parcellaire : 303

Coordonnées Lambert Zone I : X = 342,28 Y = 184,39

Profondeur d'enfouissement P = surface

Dessin : planche 12

Désignation : Une lame cassée de silex noir.



2.3 Découvertes archéologiques anciennes sur Carentan et ses environs

2.3.0 Introduction

Les sites qui ont pu être localisés sont portés sur les planches 4 et 5 sous le numéro qui leur est attribué ici.

Les coordonnées Lambert données avec les sites ou découvertes suivants ont été calculées sur le lieu-dit de la localisation quand celle-ci n'était pas plus précise. Ces coordonnées n'ont pour la plupart qu'une valeur approximative.

2.3.1 SAINT -PELERIN (INSEE : 50 4 09 534)

51 - En 1806 au Gault (le Gas, A 86 du cadastre rénové), une pièce d'or de Néron. (coll. de Gerville). (Cf. de Gerville, 1832, bibl. Cherbourg, ms 72, p. 547 et 582).

52 - Entre l'église et Pierrepont, nombreuses tuiles gallo-romaines (Cf. de Pontaumont 1866 p. 86).

X = 344,3 Y = 183,5

53 - Au carrefour de la voie antique et de la R.N. Carentan - Saint-Lô, un grand bronze de Faustine mère et un d'Auguste. (Cf. de Gerville 1832 supra).

X = 343,5 Y = 183,75

2.3.2 BREVANDS (INSEE : 50 4 09 80)

1 - En février 1955, lors du creusement d'un canal dans une tourbière, fut trouvée une barque monoxyle de la Tène (?).

(Cité par Edeine, dans B.S.A.N., t. LIII, 1954-56, p. 302-303 ; d'après renseignements oraux).

2.3.3 CATZ (INSEE : 50 4 09 107)

2 - Banville, nombreuses tuiles gallo-romaines. (Cf. de Gerville, matériaux pour servir à une carte du Cotentin. Bibl. de Cherbourg, ms 245 f° 186).

X = 344,6 Y = 184,

2.3.4 SAINT -HILAIRE -PETITVILLE (INSEE : 50 4 09 485)

3 - En 1820, le long du chemin de Saint-Hilaire à Brévands, au Lieu-dit la Juliennière, on trouva 18 haches à douille. (Cf. Coutil 1910 p. 20).

X = 342,9 Y = 185,3

4 - Le long de la voie antique, chemin du Mesnil, nombreuses tuiles et autres vestiges gallo-romains (monnaies). (Cf. de Pontaumont 1866, p. 71-72).

X = 341,5 Y = 183,8 O = 500

5 - Dans les déblais de terrassement du parking du magasin Leclerc : une quinzaine de tessons gallo-romains. (Céramique commune grise et 3 tessons de sigillée dont 1 forme Drag. 37). (Renseignement oral de Pascal Couanon, D.R.A. Basse-Normandie).

X = 340,70 Y = 184,10

2.3.5 CARENTAN (INSEE : 50 4 09 099)

6- Une hache polie en chloromélanite [sorte de jadéite, silicate d'aluminium et de sodium, de couleur vert foncé]. (Harnois 1912).

7 - En 1844, en enlevant des terres au Haut -Dick pour la construction de l'écluse qui met en communication la mer avec le canal qui conduit au port, à 3 m. de profondeur, plusieurs têtes de bœuf, des ossements de cheval, des bois de cerf, etc. mêlés à des os de grands cétacés. (Cf. Coutil 1895a p. 150-151).

8 – En 1845, au Haut -Dick, en creusant pour les fondations du quai de ce bassin, à 1,80 m de profondeur, des haches, des épées et de la poterie réunis à des ossements humains. (Cf. supra).

X = 341,15 Y = 185,8

9 – Dans le canal Moselman, près des carrières à chaux de objets (haches, épées, poterie ?), plus une tête humaine (Cf. supra).

10 - Le 2 mai 1845 (selon Coutil), le 2 mai (selon Voisin), en juin (selon de Pontaumont) on découvrit en creusant les fondations du mur du quai de Carentan, dans un terrain tourbeux, à 2 m (selon Coutil), à 3 m. (selon Voisin), à 3,75 m. (selon de Pontaumont) une pirogue monoxyle de 4 m. de long et 0,80 m. de large. Selon Voisin on trouva à l'intérieur des morceaux de tuiles concaves très grossières. Selon de Pontaumont, ce sont des briques et des tuiles à rebord qui auraient été découvert mais à proximité, avec la hache en bronze et les deux vases (Cf. infra). Cette pirogue, déposée au musée de Saint-Lô, a été détruite en 1944 avec le musée. (Cf. de Pontaumont 1863, p. 238-245 ; Coutil 1895a p. 150-151 ; Voisin 1900 p. 137-138 ; Coutil 1910, p.19-20).

X = 340,1 Y = 184,8

11 - Quelques années auparavant, en fouillant le sol pour creuser un abreuvoir, à une certaine distance du canal et dans le même terrain (tourbeux), on aperçut la moitié d'une pirogue analogue. (Cf. supra Coutil 1895a et 1910).

12 - Le 7 Mai 1845, en creusant les fondations du quai de Carentan à 3,50 (Coutil), à 3,75 m (de Pontaumont) de profondeur près de la piroguede 4 m. on trouva une hache de bronze à douille avec indications d'oreilles, anneau latéral ; un vase à anses (terre cuite grise, goulot circulaire, 2 anses opposées, forme étrusque d'après de Pontaumont) : un pot de grès, (fond large et arrondi, bords un peu rentrés vers le haut, environ 4 l.). (Cf. supra).

13 - En 1837, dans un lieu non-précisé, briques et tuiles gallo-romaines, fragment de vase, déposés au musée de Saint-Lô (don Houel). Actuellement détruit. (Cf. Voisin, p. 138.)

14 - En construisant le nouveau pont sur la Taute, à deux m. de profondeur, agglomération d'objets et de cailloux parmi lesquels des boucles, des épingles, des monnaies romaines. (Cf. Bonnissent, « Essai géologique sur le département de la Manche », Mém. Soc. Scienc. Nat. et Math. Cherbourg, t. 6, 1858 à t. 15, 1870. Cherbourg, 1870, 430 p.

X = 340,45 Y = 184,25

15 - Au pont Groult, dans un jardin touchant à la route nationale à l'Est et au pont au sud, assez nombreuses briques. (Cf. de Gerville, -sans titre-, bibl. de Cherbourg, ms 245, f° 112).

X = 338,45 Y = 186,02

16 - Dans le jardin d'une dame Coqueville, une pièce en argent de Philippe (244-249 ap. J.C.). (Cf. de Gerville, Nouveau catalogue des médailles de ma collection. Bibl. de Cherbourg, ms 72, f° 548).

17 - Dans un -jardin, 24 place de la République, de 1 à 2,30 m de profondeur, remblai avec mobilier médiéval et gallo-romain dont une monnaie de Julia Aquilia Severa, femme d'Elagabal (219- 222) (Cf. Scuvée 1986).

X = 339, 75 Y = 184,45

18 - 3 août 1982, au lieu-dit le rivage, lors de l'installation d'un gazoduc, a été recoupée une voie romaine reliant sans-doute Carentan à la mer. Largeur 3,20 m, sous 1 m. de sédiments. (Cf. Churin 1982 et 1986).

X = 341,88 Y = 185,65

41 - Château de Carentan à l'emplacement de la place du Grand-Valnoble : donjon roman cité dès 1199, douve et enceinte XIII^e siècle ? Le château a été englobé dans une forteresse au XVII^e siècle. Donjon et forteresse ont été détruits en 1853. Lors des travaux de démolition du donjon furent trouvés une vingtaine de meulières et quelques boulets, déposés alors à l'hôtel-de-ville (1858). (cf. de Pontaumont 1863, p. 114-115 ; Letenneur 1970, p. 244-255).

X = 339,80 Y = 184,30 O = 50 m.

2.3.6 SAINT-CÔME-DU-MONT (INSEE : 50 4 09 458)

Les trouvailles sont alignées du Nord au Sud le long de la voie Valognes-Carentan avec un embranchement vers la maison des Droueries et un autre vers Rampan.

19 - L'Amont de Saint-Côme (grand réage² englobant les parcelles 529 à 534, 536 à 540, 543, 545 à 547, 549, 550, 553 de la section A du cadastre ; les trouvailles faites dans les Perruques, les pièces du Custos, la pièce Dameuve, ont été faites dans ce réage.

X1 = 337,95 Y1 = 187,50

X2 = 379,10 Y2 = 187,00

19a - En 1760, en construisant la route nationale, plusieurs tombeaux dont un en plomb pesant 90 kg et contenant une pièce de Posthume (260-268 ap. J.C.), de nombreuses monnaies éparses allant d'Auguste à Alexandre-Sévère (222-235 ap. J.C.). Monnaies conservées dans la collection Lafosse : 1 G.B. de Vespasien, 1 G.B. de Marc-Aurèle, 1 Antonin, 1 Faustine jeune, 1 Faustine mère, 1 Alexandre Sévère en argent ; et dans la collection de Gerville (B.M. de Cherbourg) : 1 G.B. d'Antonin. (Cf. de Gerville, nombreuses publications référencées dans Bouhier, IDAM, p. 282).

19b - Dans les Perruques, nombreuses tuiles: poteries et monnaies. (Cf. de Gerville, extrait d'un carnet de voyage (?), ms n° 245. -Bibl. de Cherbourg, f° 112).

19c- Dans les pièces du Custos, beaucoup de tuiles, poteries et monnaies. (Cf. supra).

19d -Dans la pièce Dameuve, en 1838 en creusant un abreuvoir, rencontre à 1 m. de profondeur d'une couche entière de tuiles (Abbé Saint : livre paroissial de Saint-Côme).

20 - Lieu-dit la Taque de Seu (Probablement l'Etocq seul, parcelle A 56 du cadastre), beaucoup de poteries, tuiles et monnaies ; au fond d'un puits, une douzaine de tuyaux en terre cuite carrés et courts (30 cm. de long, 7,5 cm de section) – il s'agit certainement de *tubulatio* d'un hypocauste – un moyen bronze de Posthume (260-268 ap. J.C.) (Cf. de Gerville, *Notes sur le Mont-Saint-Michel et les antiquités ou département de la Manche*, Archives du Calvados, 1839, série F, don Hunger, 1937, p. 38).

X = 336,95 ? Y = 188,10 ? (si c'est la parcelle A 56 de l'actuel cadastre).

21 - Lieu-dit le Ferrage, fragments de tuiles. (C-f. supra p. 38)

X = 337,85 Y = 188,38

22 – A la maison des Droueries, nombreux -fragments de tuiles dans les jardins. (Cf. supra p. 38).

X = 338,55 Y = 189,45

23 - A la fontaine de la Basse-Addeville, nombreux fragments de tuiles dans les jardins (Cf. supra p. 38).

² Réage : ce mot désigne en Basse Normandie un ensemble de parcelles, une portion du territoire d'une commune. Le mot vient de raie, synonyme de sillon et devait à l'origine désigner une sole dans un système d'assolement.

X = 339,03 Y = 188,0

24 - Sans précision de lieu, quelques statuettes votives en terre blanche de l'Allier. (Cf. supra p. 38).

25 - Au pied du Mont, près de la grande route, vers 1824, des monnaies dans une prairie en creusant un fossé de séparation. (Cf. supra p. 38).

X = 338,0 Y = 187,1

26 - En 1760 en démolissant la chaussée à piétons près des ponts d'Ouve, une trentaine de monnaies du Haut-Empire (coll. Frigout - de Liesville). (Cf. supra p. 38).

X = 338,2 Y = 186,6

27 - Aux Ponts-d'Ouve, des tuiles dans les substructions du fort, des substructions à proximité. (Cf. de Gerville, extrait d'un carnet de voyage, ms. 245, bibi. de Cherbourg, avant 1830).

X = 338,28 Y = 186,40

28 - Dans le jardin de Pierre Mauger à l'Ouest de la route près du pont neuf, nombreuses tuiles. (Cf. supra).

X = 338,30 Y = 186,15

29 - A Rampan ou la Rampannerie, en creusant des fossés et des abreuvoirs, nombreuses tuiles, poteries et monnaies. (Cf. supra).

X = 337,2 Y = 187,5

42 - Château du Pont-d'Ouve, construit vers 1353 par Geoffroy d'Harcourt, chargé de la défense du Cotentin. Il défendait l'accès du pont côté Nord. Démoli partiellement en 1598, remplacé par une forteresse en 1755, elle-même détruite en 1857. La Nationale 13, construite ici vers 1760, a contourné la forteresse par l'Est. Actuellement on ne peut voir sur le site que les vestiges d'une petite fortification établie par la marine française avant 1940. (Cf. de Pontaumont 1863, p. 117-127 ; Letenneur 1970, p. 256-269).

X = 338,30 Y = 186,40 R = 50 m.

43 - Moulins du Pont-d'Ouve : moulins à marée situés sur la Douve au niveau du pont. Cités dès le XII^e siècle, détruits au XVII^e siècle pour faciliter l'écoulement de la rivière. (Cf. de Pontaumont 1863, p. 115-116 ; Letenneur 1970, p.339-340).

X = 338,30 Y = 186,38

2.3.7 HOUESVILLE (INSEE : 50 2 37 249)

30 – A Bonjamet, en 1850, un menhir, beaucoup de substructions, de monnaies dont 2 en or : Trajan. (Cf. de Gerville, *Études géographiques et historiques sur le département de la Manche*, Cherbourg : Feuardant, p. 134).

X = 335,9 Y = 189,0

3. Bibliographie et sources

3. 1 Carentan et ses environs

COULTHARD (Nicolas) (dir). - *Bilan de la recherche archéologique en Basse-Normandie 1984-2004, vol. II, L'Antiquité*, Caen : Service régional de l'Archéologie de Basse Normandie, 2011. En ligne sur <http://www.culturecommunication.gouv.fr/content/download/26534/222273/file/BILAN%20ANTIQUITE%202011.pdf>

FLOTTÉ (David). – « Diagnostic archéologique RN 174 Section Porte Verte-RN 13 - Tronçon-RD 48-RN 13 (communes de Montmartin-en-Graignes, Saint-Pellerin et Les Veys) », *Archéologie de la France - Informations*, 2009, en ligne sur http://www.adfi.fr/SiteAdfi/document?base=base_notices&id=N2009-NB-0060

HUBERT (Madeleine). – *La Baie des Veys et ses passages en mer*. Mémoire non édité.

LETENNEUR (René). – *Carentan à travers les siècles. Histoire d'une petite ville normande*, Coutances : O.C.E.P., 1970. In 8°, 475 p. (B.C.P. Saint-Lô ; B.M. Valognes ; B.M. Coutances ; B.M. Carentan ; B.M. Caen : FN.B 2446).

PONTAUMONT (Émile Lechanteur de). – *Histoire de l'ancienne élection de Carentan d'après les monuments paléographiques, pour faire suite à l'histoire de Carentan et de ses notables*, Paris : Dumoulin et E. Gouin, 1866. In 8°, 102 p. (Bibl. Caen N.RB. IX (Car.) ; A.D. Calvados : IN 8° 963 ; B.M. Coutances 13140).

PONTAUMONT (Émile Lechanteur de). – *Histoire de la ville de Carentan et de ses notables*, Paris : Dumoulin et Gouin, 1863. 451 p. (B.M. de Coutances ; B.U. de Caen u N.RB. IX (Car.)).

RETAU-DUFRESNE (Mme). – *Histoire de la ville de Cherbourg et de ses antiquités qui découvrent des faits très importants sur l'histoire de la Normandie*, Paris : Ballard et Lambert, 1760. In 16° XII-127 p.

SCUVÉE (Frédéric). – « Carentan, sous la surface du sol », dans *Littus*, n°34, vers 1996, p. 10-14. 1 photo.

TOUSTAIN de BILLY (René). – *Mémoires sur l'histoire du Cotentin et ses villes de Saint-Lô et de Carentan*, Saint-Lô : F. de Tuel imprimeur, 1912. In 8°, 570 p. (réimpr. Bruxelles, Éditions cultures et civilisations, 1976.) (Éd. 1912 : B.M. Caen : FN.B 1785 ; A.D. Calvados IN 8° 1158 ; B.U. Caen : N.RB. VII, b2. Éd. 1976 : B.M. Caen : FN.B 2728). En ligne sur Gallica : < <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k955728>>

VILLAND (Rémy). – *Trois familles notables de Saint-Côme*, Saint-Lô : Société d'Archéologie et d'histoire de la Manche, 1974. (Publications multiqraphiées, fascicule 16).

3. 2 Voies romaines

BERTIN (Dominique). – « Introduction à une étude de l'époque gallo-romaine en Basse-Normandie. Carte de répartition des voies et sites gallo-romains de Basse-Normandie » dans *Annales de Normandie*, juin 1975, n° 2, p. 67-74. En ligne sur Persée : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/annor_0003-4134_1975_num_25_2_6321

CHURIN (Thierry). – « Un chemin gallo-romain dans les marais de Carentan », dans les *Annales de Normandie*, 36^e année, n° 3, juillet 1986, p. 205-206. En ligne sur Persée : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/annor_0003-4134_1986_num_36_3_1741

GERVILLE (Ch.-A. de). – « Recherches sur les villes et les voies romaines dans le Cotentin », dans *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, 1829-1830, t. V, p. 1-60. (B.M. Caen FN C4095). En ligne sur Gallica : < <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k200047d/f81.image>>

PIGEON (Chanoine Émile Aubert). – « Les voies romaines dans le département de la Manche », dans *Annuaire de l'Association Normande*, 1886, p. 199-209. En ligne sur Gallica : < <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k54534227/f313.image>>

3.3 Toponymie

BEAUREPAIRE (François de). – *Les noms des communes et anciennes paroisses de la Manche*, Paris, A. et J. Picard, 1986, 256 p.

I.N.S.E.E. : *Nomenclature des lieux dits. Manche.*

LEPINGARD (Édouard). – « Dictionnaire des actes d'hommages, aveux des fiefs et déclarations du temporel des bénéfices de la province de Normandie. Anciennes vicomtes de Coutances et de Carentan » dans *Annuaire de la Manche*, t. LXXIV (1902), p. 11-46 ; t. LXXV (1903), p. 22-54.

3.4 Archéologie du paysage, géomorphologie

CALLIES (Patrice), LECHEVALIER (Claude). – *Bibliographie analytique des côtes de France. D'Onival au cap de la Hague*. Mémoires du laboratoire de géomorphologie de l'École pratique des Hautes Études, n° 36, 1981.

CHURIN (Thierry). – *Prospection et surveillance des travaux de pose du gazoduc Cherbourg-lf. Secteur Saint-Hilaire- Petitville - Saint-Côme-du-Mont. Août 1982*. Rapport dactylographié déposé à la Direction des antiquités de Basse - Normandie. 8 p.

COUANON (Pascal). – *Prospection et surveillance des travaux de pose du gazoduc Cherbourg-lfs. Secteur Anctoville - Sainte-Mère-Église. Août et septembre 1982*. Rapport dactylographié déposé à la Direction des antiquités de Basse-Normandie.

ELHAÏ (H.). – *La Normandie occidentale entre la Seine et le golfe Normand Breton. Étude morphologique*. Thèse Paris, Bordeaux Bière, 626 p. 136 -fig. 8 dépl. carte, 32 pl. couleurs.

GALINEAU (Patrick), LORFEUVRE (François). – *Voyage à travers les marais du Cotentin, Caen : Délégation régionale à l'architecture et à l'environnement de Normandie, 1987*. 40 p.

HUAULT (M.-F.), LARSONNEUR (C.). – « La baie des Veys et les marais de Carentan : histoire post-glacière », dans *Bulletin d'information des géologues du Bassin parisien*, n° 33, 1972, p. B6-B10, 3 fig.

LE GALL (J.). – *La baie des Veys : caractères principaux de la sédimentation et faciès de dépôt*. Thèse de doctorat, 1970. Faculté des sciences de Caen, 151 p., 2 tomes.

3.5 Cartes, plans et photographies aériennes

3.5.1 Cartes publiées

Carte I.G.N. 1/25 000^e 1311 Ouest (Sainte-Mère-Église) 1984.

Carte I.G.N. 1/25 000^e 1311 Est (Sainte-Marie-du-Mont) 1985.

Carte I.G.N. 1/25 000^e 1312 Ouest (Périer) 1983.

Carte I.G.N. 1/25 000^e 1312 Est (Carentan) 1983.

Carte I.G.N. 1/100 000^e 6 (Caen-Cherbourg) 1987.

Carte I.G.N. du débarquement.

Carte Michelin du débarquement au 1/200 000^e

3.5.2 Cartes manuscrites conservées aux Archives départementales du Calvados

Recueil de cartes et plans conservés dans la série O et reproduits format 21 X 29,7. 14 t. In 4°.

C 3465 : [Carte des routes autour de Carentan]. XVIII^e s.

C 3469/2 : [profils en travers de la route Caen-Cherbourg, section Carentan - le Pont-D'Ouve]. XVIII^e s.

C 3512 : [route Caen-Cherbourg, plan de la section d'Isigny à Carentan]. Après 1727.

C 3951 : « Plan des environs du pont de la Barquette, relatif à notre rapport, en date du 5 May 1744 : pour indiquer les fonds que l'on estime devoir contribuer à l'entretien du dit pont, construit pour le dessèchement ».

C 3959-3960 : « Plan et élévations du pont Saint-Anne à portez de flot à construire dans la ville de Carentan sur la rivière des gouffres. 19 déc. 1787. »

C 3961 : « Plan et élévations du pont Saint-Anne à portes de flot à construire dans la ville de Carentan sur la rivière des gouffres ». 1788.

C 3963 : « Plan d'une portion de la traverse du faubourg Geniare pour l'emplacement des nouveaux ponts Sainte-Anne et de l'Isle sur les rivières des Gouffres et du Cottin ».

C 4017-4019 : « Plan du quai à construire au pont Saint-Hilaire, près de Carentan ». 15 janvier 1778.

C 4020 : « Plan d'un pont à construire avec portes à flot au bas du Grand-Vey tant pour servir à la route de Bayeux à la Hougue et Valognes qu'a l'écoulement des rivières de Vire, de Taute, d'Aure et Douve avec une écluse pour l'entrée... »

G. (chapitre de Bayeux), ms. 318 (3 PL 64) : « Plan du cours d'eau des rivières de Taute, Vanique Lozon et Terette fluant dans les marais de Taute près de Carentan avec le projet des ouvrages à faire pour parvenir au dessèchement desdits marais ». Auger Lapeyre, 1754. Pl. ms. entoilé et roulé. Échelle 900 toises = 16,2 cm. Dim. 185 X 81 cm.

248 (1 Fi 107) Plan de la baie des Veys, comprenant la concession faite à la compagnie de dessèchement par décret du 21 juillet 1856. Plan lithographié. Échelle : 1000 m = 3 cm. Dim. 17 X 23,5 cm.

3.5.3 Autres cartes et plans manuscrits

Bibliothèque municipal de Caen, recueil de cartes anciennes, fonds Normand.

Bibliothèque nationale, Paris, département des cartes et plans : département des estampes.

Archives nationales, Paris, section cartographie.

Service historique de la Marine, Vincennes, cartes.

Service historique de l'Armée de Terre, Vincennes, cartes, et archives du Génie.

Cartothèque et photothèque nationale, Saint-Mandé.

Service du Cadastre, Saint-Lô : plans parcellaires des communes de Catz, Carentan (feuille A). Saint-Hilaire-Petit-Ville (feuille A3), Saint-Côme-du-Mont (feuilles B1, B2, B3, B5).

Service du Cadastre, Valognes : plans parcellaires des communes d'Angoville au Plain et d'Houesville.

Direction départementale de l'équipement de la Manche. Arrondissement maritime et opérationnel de Cherbourg : dossiers de la déviation Carentan - Saint-Côme-du-Mont : - Projet de définition partielle, plan synoptique au 1/5000e. - Enquête parcellaire, plans parcellaires au 1/500e 2a à 2h. (8 plans).

Centre d'Études Techniques de l'Équipement Normandie-Centre, Laboratoire régional des Ponts et Chaussées de Rouen :- Déviation de la RN 13 Carentan - Saint-Côme-du-Mont, Projet de définition géotechnique, profil en long. (3 plans).

3.5.4 Photographies aériennes

Cartothèque de l'Université de Caen, couverture photographique aérienne de l'I.G.N., missions 1947, 1955...

Centre de géomorphologie, C.N.R.S.-Université de Caen : Couverture photographique aérienne de l'I.G.N., mission 1965, 1211-1411, n° 167 à 170.

Inventaire forestier. Hérouville-Saint-Clair : Couverture photographique aérienne de l'I.G.N., mission 1984, tirages au 1/20 000^e, infrarouges et panchromatiques numéros IFN 84 P et IR 2590-2596 ; IFN 84 P et IR 2630-2635 ; IFN 84 P et IR 2685-2688. Mission 1972.